

LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES

Redonner de l'*espoir*

Écrire un édito en cette période où règne le chaos est une gageure mais nous savons qui en sont les responsables et nous pouvons les désigner et les combattre.

Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs ont créé une situation sociale insupportable. Leurs choix économiques, au service du capital, ont enrichi les nantis, aggravé la pauvreté et accru les inégalités sociales. La dette est utilisée comme un épouvantail pour faire payer le monde du travail et diviser les générations, mais ce sont eux qui en ont provoqué la hausse vertigineuse. Nous ne sommes coupables de rien, nous, retraité·es, salariés et fonctionnaires, demandeurs et demandeuses d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux et malades.

Nous ne sommes pas non plus des victimes passives, les mesures d'austérité aggravée que les libéraux et le patronat continueront de porter avec acharnement, nous les combattons. Nous avons participé à imposer le débat public autour de la justice fiscale et sociale. L'émergence de la taxe Zucman dans l'opinion publique a été révélatrice et sa place dans les discussions budgétaires considérable. Payer des impôts sur le revenu afin de financer des biens communs et des services publics et rémunérer dignement ceux et celles qui les assurent est un acte de citoyenneté. Notre tâche est de populariser le consentement à l'impôt et de mettre en avant nos propositions alternatives de financement.

À quoi se raccrocher pour redonner de l'espoir ? Certainement, à nos organisations syndicales qui s'opposent aux régressions sociales et qui avancent des exigences sur le budget 2026, le PLF et le PLFSS.

Sébastien Lecornu reste tout à fait sur la même ligne idéologique que François Bayrou. La suspension de la réforme des retraites de 2023 jusqu'à l'élection présidentielle est à porter au crédit à la mobilisation mais cette annonce ne répond pas à la revendication d'abrogation qu'exigeait l'intersyndicale et qui reste d'actualité pour le SNES et la FSU.

Les mobilisations et manifestations des 10, 18 septembre et du 2 octobre ont exprimé une grande colère. Les retraité·es y ont eu toute leur place. Le 6 novembre, 8 des organisations de retraité·es du G9 ont appelé à une journée d'action pour exprimer leur refus des mesures d'austérité et leurs revendications. Les initiatives sur tout le territoire ont été nombreuses. L'interpellation des parlementaires a été massive et va se poursuivre. Pour lutter contre l'angoisse de l'impuissance, il faut redonner du sens et de la légitimité à l'action collective. Face à la crise politique, à un RN prêt à gouverner, le mouvement social et citoyen reste notre boussole. Il est seul apte à offrir des débouchés à nos attentes et à celles de la population sur le pouvoir d'achat, le système de santé, les services publics, la retraite, la justice fiscale, sociale et environnementale. ♦

Marie-Laurence Moros, Secrétaire nationale
Paris, le 3 novembre 2025



SOMMAIRE

- ACTUALITÉS **Construire l'après** PAGE 2 ▪ **Billet d'humeur** PAGE 3 ▪ **Les « Boomers » ciblé·es** PAGE 3 ▪ **Palestine au cœur** PAGE 4 ▪
ENTRETIEN **Sophie Vénétitay (SNES-FSU) et Axel Benoist (SNUEP-FSU)** PAGE 5 ▪ SANTÉ SOCIÉTÉ **Faire le choix de la redistribution et de la réduction des inégalités sociales de santé** PAGE 6 ▪ **L'aide médicale d'État (AME)** PAGE 6 ▪ **PSC : inconnues, incertitudes, engrenage destructeur** PAGE 7 ▪ **Contre l'âgisme : un rapport incontournable** PAGE 8 ▪ VIE SYNDICALE **Grand vent vivifiant aux Journées d'automne de la FSU** PAGE 9
▪ **Forte participation des retraité·es** PAGE 9 ▪ **Donner force à nos propositions** PAGE 10 ▪ **Le G9 : une volonté de maintenir l'unité** PAGE 11 ▪ **Porter ensemble avec force les revendications** PAGE 11 ▪ DOSSIER **De l'utilisation de la dette** PAGES 12 à 17 ▪ INFORMATIONS PRATIQUES **Entrer en EHPAD** PAGE 18 LOISIRS CULTURE **Le Théâtre du Peuple de Bussang** PAGE 19 ▪ **Street Art City : une galerie de fresques murales à la campagne** PAGES 20-21 ▪ **Une rencontre avec Salomé Saqué, autrice engagée** PAGE 22 ▪ EN EUROPE **Pour un syndicalisme retraité à part entière en France et en Europe** PAGE 23 ▪ PORTRAIT **Doha Kahlout, poétesse gazaouie en résistance** PAGE 24 ▪

ACTUALITÉS

PAS DE FATALITÉ AU CHAOS

Construire l'après

Dans la situation politique actuelle, une autre vision de la société est popularisée par les forces syndicales et associatives. Elle est porteuse d'avenir.



La FSU en nombre à Montpellier le 18 octobre.

© DR

Prôner la paix est chose difficile. Les conflits armés restent multiples, en Ukraine, en Afrique noire, en Asie du Sud. La faiblesse des institutions internationales censées réguler les relations entre États est croissante. Dans la bande de Gaza, après deux années de guerre qui laissent un territoire dévasté et une population palestinienne exsangue, le cessez-le-feu s'applique malgré des soubresauts. La situation demeure extrêmement fragile, en particulier sur l'aide humanitaire. La « paix durable et solide » vantée par Donald Trump reste encore lointaine et son contenu très problématique.

Le président des États-Unis poursuit son entreprise de déstabilisation de la démocratie dans son propre pays. La purge du corps social s'amplifie et la répression est violente contre les « ennemis de l'intérieur ». L'état d'urgence devient permanent. Le « shutdown » budgétaire lui permet de poursuivre les licenciements de fonctionnaires fédéraux. Certes, il est réjouissant que Trump n'ait pas eu le prix Nobel de la paix mais la femme politique vénézuélienne qui l'a obtenu est l'une de ses plus fidèles alliées en Amérique latine.

GARDER LA BOUSSOLE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La situation nationale est angoissante et le contexte politique instable. Une certitude cependant : on prend les mêmes et on recommence. La volonté des macronistes de rester au pouvoir est forcenée.

Au-delà de Bruno Retailleau, les digues à droite lâchent un peu plus : le rapprochement LR-extrême droite fait son chemin des deux côtés. Par opposition et malgré son instrumentalisation par Macron, une « lueur » a brillé dans un paysage très noir : la panthéonisation de Robert Badinter. Ses valeurs et ses combats d'homme d'État contre la peine de mort et pour

les droits de tous et toutes (étranger·es, homosexuel·les...) ont résonné face à leur rareté actuelle.

Les grands patrons tournent le dos à Macron et regardent de plus en plus vers le RN et Bardella. Ils ne pardonnent pas au Président de la République de n'avoir pas pu empêcher le débat sur le déficit et sur la dette. Les questions de partage de la valeur ajoutée, de justice fiscale, de pouvoir d'achat ont surgi, malgré le barrage de certains média, et obtenu un large soutien de l'opinion publique. Le Medef a mesuré qu'il pourrait perdre la main et il mène, plus que jamais, une guerre de classe.

POUR NOS COMBATS

La question du budget 2026 emplit l'espace politique et médiatique. La grande interrogation, dans un contexte si incertain, est celle du calendrier pour adopter le budget avant le 31 décembre avec ses étapes impératives à respecter. Le passage par ordonnances n'est pas exclu. Sébastien Le-cornu, en annonçant le non recours au 49.3, pose à ce sujet comme une avancée ce qui est la norme : un débat au Parlement. Son insistance en dit long sur l'état de notre démocratie. Le PLF et le PLFSS 2026 sont identiques sur le fond au train de mesures annoncées par François Bayrou dans l'été. Le Premier ministre fait quelques concessions pour « survivre ». Mais nous ne sommes pas dupes. Les services publics, dont l'Éducation au premier rang, la Fonction publique, le monde du travail dont les retraité·es, la Sécurité sociale sont encore particulièrement visés. Aussi, il est impératif d'assumer nos responsabilités et de poursuivre la lutte dans l'unité la plus large (syndicats, associations et collectifs, personnalités, etc.). ♦

Marie-Laurence Moros

BILLET D'HUMEUR

Nier la science par décret

La loi DUPLOMB a dû être retirée. Pour imposer la ré-autorisation des produits chimiques dangereux pour la santé, en particulier pour les plus jeunes, le gouvernement démissionnaire a décidé par décret de retirer à l'autorité compétente ses prérogatives, d'annuler ses décisions et de limiter dorénavant son champ de compétence. Est ainsi fait le choix de sacrifier la santé de la population pour se plier aux exigences de la FNSEA, FNSEA dont la principale compétence est de combattre les données scientifiques qui dérangent son commerce. Depuis quelques années, par exemple, les plantations de noisetiers prolifèrent alors qu'il est établi qu'elles vont servir de moyen de pression pour multiplier le recours aux pesticides.

Pierre Toussenel



© NataliAlba / AdobeStock.com

RETOUR DES ATTAQUES CONTRE LES RETRAITÉ·ES

Les « Boomers » ciblé·es

Sébastien Lecornu a annoncé des mesures contre les retraité·es. Elles reprennent celles dévoilées en juillet 2025 par François Bayrou dans son Projet de loi de finances (PLF) 2026 qui imposait un effort budgétaire de 43,8 milliards d'euros pour ramener le déficit public à 4,6 % du PIB.

Selon l'économiste Pierre Madec de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), « les 17 millions de retraités français supportent 7,1 milliards d'euros soit 16 % de l'effort global et parmi ceux-ci 90 % des foyers voient leur pouvoir d'achat reculer ».

GEL ET SOUS REVALORISATION DES PENSIONS

2026 serait une « année blanche » sans aucune revalorisation, puis, entre 2027 et 2030, les pensions de retraite seraient sous revalorisées de 0,4 % par rapport à l'inflation annuelle (-0,9 % en 2027).

La perte serait de l'ordre de 3,5 milliards d'euros en 2026 et 18 milliards d'euros en 5 ans.

Le niveau de vie moyen des retraité·es qui était légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population depuis 1995, a commencé à chuter en 2015 pour passer à 97 % en 2023. D'après l'OFCE en cas de gel, « près de 10 millions de ménages dont la personne de référence est retraitée, perdront 0,9 % de leur niveau de vie ».

BLOCAGE DES BARÈMES D'IMPÔT SUR LE REVENU

Les pensions ayant été réévaluées au 1^{er} janvier 2025, ce blocage augmente automatiquement l'imposition mais aussi le taux de CSG (Contribution sociale généralisée) des plus bas revenus. Des personnes non imposables le

deviendraient et perdraient l'accès aux prestations sociales : ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées), APL, etc.

RÉFORME DE L'ABATTEMENT FISCAL DE 10 %

Ce dispositif, depuis 1978, est la contrepartie du fait que les revenus des retraité·es continuent d'être déclarés par des tiers sans participation à la fraude fiscale. Il est remplacé par un forfait fixe de 2 000 euros par personne.

Les pensions supérieures à 20 000 euros par an (environ 1 667 euros par mois) seraient alors imposées de plusieurs centaines d'euros supplémentaires avec perte de prestations sociales.

Selon l'Institut des politiques publiques (IPP), la hausse des recettes fiscales serait de 4,6 milliards d'euros et une diminution des aides au logement de 400 millions d'euros.

D'AUTRES PISTES INACCEPTABLES

- Pour compenser de nouvelles exonérations de cotisations sociales, l'instauration d'une TVA dite « sociale » anti-redistributive dont l'impact est important sur les catégories les plus défavorisées.
- Des régressions des droits familiaux et conjugaux (pensions de réversion).
- L'augmentation de la CSG pour les retraité·es les plus aisé·es.

ET POURTANT LES RETRAITÉ·ES NE SONT NI NANTI·ES NI FAVORISÉ·ES

Depuis 2017, les pensions ont perdu 4,4 % par rapport à l'inflation et l'équivalent cumulé de 3,5 mois de pension. D'après les prévisions du Conseil d'orientation des retraites (COR), le niveau de vie moyen des retraité·es par rapport à celui de l'ensemble de la population devrait chuter à 83 % d'ici 2070. ♦

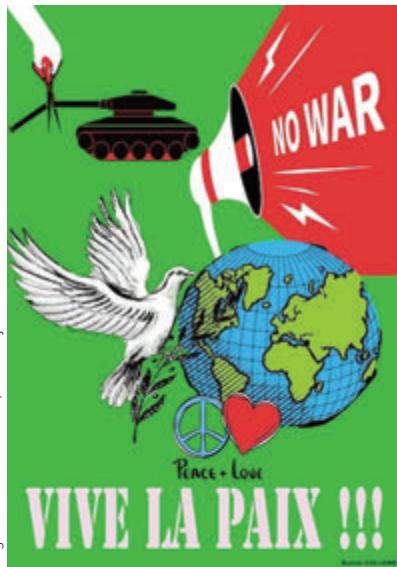
Claude Courivaud

Depuis 2017, les pensions ont perdu 4,4 % par rapport à l'inflation et l'équivalent cumulé de 3,5 mois de pension.



ACTUALITÉS

Original de Karine Collomb, offerte au journal des retraité·es.



POUR LE DROIT À LA PAIX

Palestine au cœur

Par la voix d'Emmanuel Macron à l'ONU, la France a reconnu l'État de Palestine. Bien que trop tardive, cette action symbolique est bienvenue. Le plan de paix de Trump suscite certes des espoirs mais ressemble à un marché de dupes.

Malheureusement la reconnaissance par la France est ternie par l'inaction du gouvernement français vis-à-vis du génocide à Gaza. Aucune sanction vis-à-vis d'Israël, silence devant le refus de l'UE de rompre effectivement l'accord commercial UE-Israël. À la différence de l'Espagne, et même de l'Italie, la

France n'a pas bougé le petit doigt pour protéger, dans les eaux territoriales internationales, les équipages de la flottille Global Sumud *Mission pacifique et non violente d'aide humanitaire*. Pourtant des Français·es participent à cette initiative dont quatre député·es. C'est encore le mutisme qui caractérisait la réaction des officiels français après l'emprisonnement des activistes et militant·es de la flottille alors même que les mauvais traitements qu'ils et elles ont subi étaient connus.

UN MARCHÉ DE DUPES ?

À cette heure, la situation au Moyen-Orient est marquée par la signature du « plan de paix » de Trump et acté, en façade, par Netanyahu. Vu les

horreurs que vivent les peuples palestinien et israélien, ce « cessez le feu » est un soulagement considérable pour les populations. Mais ce processus est une imposture, tant les propositions portent la marque d'un rapport de forces déséquilibré au profit d'Israël et des États-Unis. Ainsi les 20 points du plan (le 21^e est rejeté par Netanyahu) consistent en des injonctions impératives immédiates pour les Palestiniens·nes (libération des otages, dé-militarisation...) et seulement des préconisations incitatives et sans agenda pour les Israélien·nes (libre accès des convois humanitaires, retrait des troupes de Tsahal de l'enclave palestinienne...). Aucune référence à l'État palestinien.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PEUPLES PALESTINIEN ET ISRAÉLIEN ?

Bien sûr, la mise sur la touche de la branche armée du Hamas sera une bonne chose mais ne pas envisager dans la gestion de « l'après » une place pour une autorité palestinienne indépendante conduira à une nouvelle impasse. Quelle provocation d'envisager à la tête d'une architecture administrative, le britannique Tony Blair ! Il s'agit de la signature coloniale de cette « *pax americana* ». ♦

Jean-Luc Le Guellec

N.B. : Une lieur d'espoir, pour adosser à notre colère nous pouvons recourir à la lecture. Je ne saurai trop conseiller *L'homme qui lisait des livres* de Rachid Benzine ainsi que *La mort est en train de changer* de Dominique Eddé.

FAUT-IL S'ARMER AU NOM DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PAIX ?

Le coût de la guerre et l'industrie française de l'armement

Si, il y a quelques années, des traités et conventions mettaient à l'ordre du jour le désarmement et la limitation du commerce des armes, la tendance s'est bien inversée et la course aux armements, partout dans le monde, a repris de plus bel.

La hausse des dépenses militaires mondiales en 2024 a été notamment tirée par l'augmentation des dépenses en Europe (Russie incluse), avec un bond de 17 % pour atteindre 600 Mds €.

Entre 2021 et 2024, le budget des États-Unis est passé de 770 Mds € à 820 Mds €. En 2024, celui de la Chine est de 270 Mds € (+19 %), de la Russie 128 Mds € (+120 %), de l'Allemagne 73,5 Mds € (+47 %), d'Israël 39 Mds € (+10 %).

Celui de la France est sanctuarisé jusqu'en 2027. Il passera de 53,5 Mds € en 2024 à 63,4 Mds € en 2027, soit 18 % d'augmentation.

Ces budgets colossaux s'expliquent par le coût des armes. L'interception d'un missile par Israël est d'environ 600 000 €, mais peut s'élever à 3,5 M €. Cette interception dépasse des dizaines de fois le prix d'un missile.

LA DÉFENSE EN FRANCE

La France se place au deuxième rang pour l'exportation d'armes dans le monde. L'industrie française d'armement proprement dite, avec 15 Mds € de chiffre d'affaires, est composée d'une dizaine de grands groupes français ou franco-européens et de plusieurs milliers de PME-PMI, généralement des sous-traitants. Ce secteur de la défense représenterait en France 165 000 emplois directs et autant d'emplois indirects. Mais le chiffre d'affaire dépend à 70 % de la commande publique.

Un exemple : pour ne combattre que trois des pandémies (VIH, tuberculose, paludisme), le Fonds mondial a déboursé 4 Mds € en 2024. Augmenter ces budgets permettrait d'éradiquer des maladies au niveau mondial plus rapidement. ♦

Francis Lecher

PORTEURS D'EXIGENCES SOCIALES FORTES

Les syndicats mobilisent

En interpro et dans des actions spécifiques, les syndicats ont montré leur détermination à porter leurs revendications de transformation sociale. La profession reste à l'offensive pour (re)donner au service public d'éducation son efficience et son attractivité.

Entretien commun avec Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU, et Axel Benoist, cosecrétaire général du SNUEP-FSU.



© DR

SOPHIE VÉNÉTITAY,
secrétaire générale du
SNES-FSU
professeure de SES à
Montgeron (91, Essonne)



© DR

AXEL BENOIST,
cosecrétaire général du
SNUEP-FSU
PLP Maths-Sciences à
Tinténiac (35, Ille-et-Vilaine)

Le Journal des retraité·es : Quelle rentrée !

Comme la qualifier ?

Sophie Vénétitay et Axel Benoist : Dans cette période d'instabilité politique, le syndicalisme apparaît, lui, comme un véritable pôle de confiance et de stabilité. L'interpro, à huit, a retrouvé son cadre de travail de la mobilisation contre la réforme des retraites en 2023 : une unité que la FSU tente de préserver sur la base d'exigences connues, identifiées et qui font sens dans le monde du travail. Pour parler de la rentrée, il faut d'abord parler de l'été. Dès juillet, l'interpro a initié un travail d'information autour du mot d'ordre « *Stop budget Bayrou* » qui a permis de remettre au centre des débats la question du partage des richesses. Au-delà de la taxe Zucman largement popularisée, les choix budgétaires et fiscaux scandaleux d'Emmanuel Macron sont désormais documentés. Responsables du creusement de la dette et des inégalités, ils sont moteurs de l'action.

La rentrée sociale a été réussie. Le 10 septembre, le 18 septembre puis le 2 octobre, la jeunesse, les actifs, les retraités, se sont retrouvés dans la rue pour exiger des mesures de justice fiscale, sociale et environnementale. La présence d'une partie de la jeunesse le 10 septembre, contre l'extrême droite confirme que nous avons aussi là un objet de mobilisation intergénérationnelle et particulièrement d'actualité, tant la crise sociale nourrit le vote d'extrême droite.

Aujourd'hui, nous sommes déterminés à ne pas laisser l'agenda politique dicter l'agenda social et celui des mobilisations : nous avons des exigences connues pour l'abrogation de la réforme des retraites, la reconstruction des services publics, le renforcement de la Sécurité sociale, la revalorisation des salaires et des pensions et la justice fiscale, sociale et environnementale !

Jdr : Et dans l'Éducation ?

S. V. et A. B. : Le SNES-FSU et le SNUEP-FSU ont fait vivre leurs plans d'actions : une rentrée à l'offensive pour le second degré ! Des rassemblements et des grèves locales les premiers jours de septembre contre les effectifs surchargés, les rassemblements du 10 septembre dans un cadre intersyndical pour la justice fiscale, une grève bien suivie le 18 septembre (45 % de grévistes dans le second degré), les lycées professionnels en grève le 14 octobre !

Il n'y avait pas un professeur devant chaque classe à la rentrée, ce qui ancre nos revendications d'amélioration des conditions de travail et de revalorisation des salaires et des carrières pour surmonter la crise d'attractivité. Elisabeth Borne, l'ex ministre de l'Éducation nationale, a tenté une offensive sur les pratiques professionnelles sur l'évaluation des élèves, en réactivant les projets locaux d'évaluation mais, fort de la mobilisation en 2021 initiée par le SNES-FSU, la profession a réagi, ne se laissera pas faire et peu de chefs d'établissements se sont aventurés sur ce terrain. La réforme de la Terminale bac pro, dont le principe est de limiter les poursuites d'études et assigner géographiquement et socialement les élèves, est écornée : sous la pression syndicale et après le fiasco du printemps dernier, le ministère a rétabli deux semaines de cours dès cette année. C'est une première étape vers l'abrogation du parcours dit en Y et le retour des examens mi-juin.

Enfin, le « Choc des savoirs » continue de se déliter grâce à notre action : les groupes de niveaux n'existent qu'en Sixième/Cinquième, et encore, bien souvent sous des formes qui les éloignent de la logique délétère du tri des élèves. Et toutes nos alertes et critiques sur la réforme de la formation initiale trouvent un écho grandissant y compris chez des syndicats qui y étaient favorables !

Le second degré, toujours à l'offensive ! ♦

La FSU en nombre à Toulouse le 18 octobre.



NON À L'AUGMENTATION DE LA CHARGE DIRECTE DES PATIENT·ES

Faire le choix de la redistribution et de la réduction des inégalités sociales de santé

Le 15 juillet, François Bayrou annonçait 5 Mds € d'économies sur la santé en 2026 dans le cadre de son plan d'austérité de 44 Mds. Avec une idée directrice : « *Responsabiliser les Français* » et faire en sorte que « *le coût de la santé soit plus concret pour les patients* ».

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026 a été déposé à l'Assemblée nationale le 15 octobre. On y retrouve toutes les mesures inacceptables préparées par François Bayrou qui s'appuient sur une culpabilisation des malades : plafonnement des arrêts maladie, augmentation du « reste à charge », limitation de la prise en charge des affections de longue durée (ALD), nouvelles attaques contre l'AME...

La note à payer (7,1 Mds € d'économies) serait même plus lourde que celle prévue par François Bayrou (5 Mds €).

Déjà doublées en 2024, les sommes laissées à la charge des patient·es passeraient à 2 € pour chaque boîte de médicament et acte paramédical (kiné, infirmière), 4 € pour chaque consultation chez le généraliste, examen

radiologique ou analyse biologique, 8 € pour les transports sanitaires. Ces franchises et participations forfaitaires seraient respectivement plafonnées à 100 € par an, soit un total de 200 € qui pénaliserait les malades les plus modestes, entraînant, *de facto*, de nouveaux renoncements aux soins.

LES MALADES CHRONIQUES DIRECTEMENT MENACÉ·ES

D'autres mesures visent les 14 millions de patient·es en ALD qui bénéficient actuellement d'une prise en charge à 100 % de leurs soins et traitements en lien avec leur pathologie chronique ou invalidante (mais qui paient les dépassements d'honoraires, les franchises et forfaits, les suppléments pour chambre particulière...). Leur reste à charge est en moyenne 1,8 fois plus élevé que celui des autres patient·es. Mais les libéraux jugent ce statut trop protecteur et prévoient une sortie plus rapide du dispositif pour les patient·es en rémission de cancer, un contrôle plus strict de la pertinence des soins, une participation financière modulable selon la nature des soins tout en ménageant des exonérations pour les actes jugés essentiels.

La hausse des dépenses de santé fixée par l'ONDAM* est limitée à + 1,6 %, très en deçà des besoins à couvrir.

Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une remise en cause systématique de notre Sécurité sociale. Le Haut conseil de l'âge a porté un avis négatif contre ce PLFSS le 23 octobre. À nous de nous faire entendre pour défendre les valeurs de solidarité de ce bien commun, créé en 1945 pour permettre à chacune de se soigner quels que soient ses moyens. ♦

Monique Daune

* ONDAM : Objectif national des dépenses d'assurance maladie



© jkotoujanegani / AdobeStock.com

L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUTES ET TOUS

L'aide médicale d'état (AME)

L'AME est une des dispositions prévues par la loi du 27 juillet 1999 instituant la Couverture maladie universelle (CMU).

C'est une aide sociale destinée à prendre en charge l'accès aux soins pour des personnes migrantes en situation irrégulière sur le territoire français. Pour être éligibles, ces personnes doivent être majeures, disposant d'un revenu inférieur à 850 € par mois, présentes depuis au moins trois mois sur le lieu de résidence de la demande.

Au-delà des soins apportés aux bénéficiaires, l'AME est aussi un apport pour la collectivité puisqu'elle protège contre le développement de maladies et d'épidémies, dans un objectif de santé publique.

LES DÉBATS

Ils sont sous l'influence d'orientations visant la remise en cause de notre modèle social et la mise en place de politiques migratoires de plus en plus restrictives. La réforme ou la suppression de l'AME ont été les engagements avancés par des responsables politiques de droite et extrême droite. Or l'AME ne représente que 0,47 % du budget de l'Assurance Maladie.

De nombreux élus politiques, syndicalistes, professionnel·les agissent pour la défense des objectifs de l'AME. Ces derniers sont hautement affirmés dans la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, et le préambule de la *Constitution Française*. ♦

Gérard Blancheteau

QUELLE EST LA RÉALITÉ DE L'AME ?

Médecins du Monde souligne que 57 % des personnes en situation irrégulière présentent au moins une maladie chronique. Pour l'Institut de Recherche et Documentation en Économie de la Santé (IRDES) en 2019 : 51 % de ces personnes bénéficient de l'AME. Cette réalité s'explique principalement par la complexité des démarches, souvent sources de remise en cause de l'accès au droit.

LA PSC DES RETRAITÉ·ES OU L'ENTERREMENT DES SOLIDARITÉS

Inconnues, incertitudes, engrenage destructeur

La mise en place de la Protection sociale complémentaire (PSC) se précise. La date d'entrée en application du contrat collectif a été fixée au 1^{er} mai 2026. La MGEN avec CNP Assurance (filiale de la Banque Postale) a remporté, pour six ans, le marché des trois ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Jeunesse et des Sports.

Changement fondamental, la cotisation ne sera plus proportionnelle au traitement mais fonction de la cotisation d'équilibre (voir sa définition plus bas). Le premier principe fondateur de la Sécurité sociale, « *Chacun cotise selon ses moyens* », n'est plus respecté. À noter également le découplage santé-prévoyance.

ET POUR LES RETRAITÉ·ES ?

Celles et ceux en retraite avant l'application du contrat collectif auront deux ans pour faire le choix d'y entrer ou de garder une adhésion individuelle, donc jusqu'au 30 avril 2028. Les modalités d'affiliation se feront uniquement en agence MGEN, sur RDV ou par téléphone ! On imagine déjà les difficultés à venir !

La cotisation d'équilibre (CE) a été définie en prévision du coût total des frais de santé et des mécanismes de solidarité, divisé par le nombre d'af-filé·es.

Elle a été fixée à 77,06 € pour les actifs et actives et à 78,05 € pour les retraité·es en 2026. La différence vient du pourcentage du fonds d'aide aux retraité·es les plus démunis·es. Il est de 2 % pour les retraité·es, de 3 % pour les actifs et actives mais, comme il n'y a plus de participation de l'employeur pour les retraité·es, il porte sur la totalité de la cotisation d'équilibre et non sur la moitié.

Les cotisations des retraité·es qui choisiront d'entrer dans le contrat collectif (légèrement meilleur que le contrat MGEN « Référence ») évolueront de la façon suivante en fonction des années passées en retraite, valeurs en €/mois :

| Année | 1 ^{re} année 100 % CE | 2 ^e année 125 % CE | 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e année 150 % CE | 6 ^e année 165 % CE | Années suivantes 175 % CE |
|-------|-----------------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|------------------------------|
| 2026 | 78,05 | 97,57 | 117,08 | 128,79 | 136,59 |
| 2027 | 81,48 | 101,87 | 122,22 | 134,44 | 142,59 |
| 2028 | 85,34 | 106,68 | 128,01 | 140,81 | 149,35 |

À QUEL COÛT RÉEL ?

Les retraité·es pourront choisir l'une des deux options proposées pour une couverture améliorée de certaines prestations, ainsi que des garanties additionnelles pour les frais d'obsèques et la perte d'autonomie. Leurs tarifs ne sont pas encore connus. Les conjoint·es pourront s'assurer dans des conditions tarifaires onéreuses.

De plus, si le coût des mécanismes de solidarité, dont le fonds d'aide aux retraité·es et le plafonnement à 175 %, dépasse 5 % de la cotisation de référence, des évolutions seront envisagées.

S'il dépasse 10 %, les plafonds seront revus, avec, pourquoi pas, une cotisation d'équilibre plus élevée pour les retraité·es !

Pour celles et ceux qui feront le choix de rester dans un contrat individuel, la MGEN doit en proposer de nouveaux. Quels seront alors les tarifs s'il ne reste que des retraité·es pour cotiser ?



© Johannes / AdobeStock.fr

Avec la PSC, le principe de solidarité entre générations n'est plus respecté.

QUEL QUE SOIT LE CHOIX EFFECTUÉ, C'EST BIEN LA FIN DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE QUI EST ACTÉE !

Le SNES et la FSU revendentiquent le 100 % Sécu, c'est-à-dire la prise en charge à 100 % des soins prescrits par la Sécurité sociale. C'est la seule solution, simple, juste et économique qui respecte les principes fondateurs de la Sécurité sociale. ♦♦♦

Pierre Cuq

Pour plus d'informations, consulter le site du SNES-FSU.

Axa en campagne

La PSC ouvre un important champ d'implantation aux assurances privées et leur permet de faire connaître leurs propositions. Ainsi, Axa multiplie les réunions pour développer ses offres et « proposer une mutuelle adaptée à vos besoins, à un tarif avantageux ». Loi du marché : on commence par une offre attractive et l'assurance augmente peu à peu le prix des cotisations par la suite. Rentabilité oblige !

Marylène Cahouet

LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES SENIORS

Contre l'âgisme : un rapport incontournable

Le rapport du Conseil de l'Âge s'inscrit dans une démarche globale de lutte contre l'âgisme et dans la stratégie nationale de « *lutte contre les préjugés liés à l'âge* ». Le travail, mené de septembre 2024 à juillet 2025, vise à renouveler les visions sur l'âge, et à inspirer une démarche de lutte contre l'âgisme.

Même si la participation des « seniors » est en baisse du fait du recul de l'âge de départ à la retraite, des obstacles de santé aggravés lorsque l'on vieillit, des problèmes financiers croissants, les personnes âgées sont des contributrices économiques et sociales majeures. Leur participation sociale est relativement élevée si on la compare à celle des autres pays européens (28 % des 65-74 ans en France en 2024 contre 11 % en Italie, par exemple). Elles consomment, travaillent jusqu'à 67 ans pour éviter la décote ou utilisent le dispositif cumul emploi/retraites. Au-delà, elles effectuent d'importantes donations. La garde des petits enfants permet ainsi aux parents de faire des économies et de pallier les insuffisances de l'État, en terme de prise en charge de la petite enfance, par exemple. Le rapport note que la contribution hors PIB des plus de 50 ans représenterait l'équivalent de celle du secteur de l'énergie (1,9 % PIB).

ÉCONOMIE DU VIEILLISSEMENT

Elle représente déjà plus de 15 % des emplois privés dans un territoire sur cinq. Plus généralement, il est intéressant de souligner que ce sont des emplois non délocalisables qu'il faudrait augmenter, peu susceptibles d'être remplacés par l'intelligence artificielle, même si la « silver » économie peut être aussi un élément de croissance économique, de revitalisation de territoire. Mais cela suppose de garantir un accès financier pour toutes et tous.

LES FREINS À L'ENGAGEMENT

Il semble évident que la participation sociale retarderait la perte d'autonomie mais la situation économique des retraité·es est marquée par des différences importantes de revenus, des inégalités de santé. Les difficultés vont s'accroître pour les plus pauvres. Le COR prévoit une baisse du niveau de vie moyen pour les années 2070. Il serait à cette date-là à 80 % de celui de la population et reviendrait à son niveau des années 1980. Difficile

L'économie du vieillissement représente plus de 15 % des emplois privés, non délocalisables, eux.



© pikselstock / AdobeStock.com



© JustLife / AdobeStock.com

Les personnes âgées sont des contributrices sociales majeures, 1,9 % de PIB (autant que le secteur de l'énergie).

de s'engager dans de telles conditions ; l'engagement est marqué socialement. Des études montrent, par ailleurs, une participation plus masculine, plus diplômée, à l'image de ce que l'on constate dans les autres pays européens.

PERSPECTIVES

Le Conseil de l'âge demande de reconstruire les limites d'âge de certains mandats : la compétence n'est pas forcément toujours une question d'âge ! On peut sans doute régler la question en limitant le nombre de mandats. Il explore également les pistes qui permettraient de « concilier les transitions démographique, écologique et numérique ». Par exemple, il faut développer l'offre d'habitations regroupées, adaptées et équipées en numérique non seulement pour réduire l'empreinte carbone mais pour lutter contre l'isolement social. Dans ce but, l'installation des personnes âgées dans ou près des centres villes ou bourgs serait une réponse. Mais cela suppose l'implantation de services publics.

Si on considère que l'engagement social est un élément important dans la prévention de la perte d'autonomie et procure un sentiment d'utilité sociale en apportant la convivialité, il importe de le faciliter pour celles et ceux qui le souhaitent, en levant les obstacles financiers et en donnant du temps. Dans cet objectif, le retour à 60 ans pour partir à la retraite est incontournable.

En conclusion, le Conseil de l'âge demande la promulgation d'une loi de programmation de la transition démographique « pour adapter les infrastructures et les services des personnes âgées », à lier évidemment avec l'exigence d'une loi Grand âge de programmation et de financement ! Revendications partagées par le SNES-FSU et le G9. ♦

Marylène Cahouet

* : www.hcfea.fr

UN SYNDICALISME EXIGEANT

Grand vent vivifiant aux Journées d'automne de la FSU

Une centaine de militant·es retraité·es venu·es de toute la France se sont réuni·es durant deux jours pour faire le point sur leurs dossiers revendicatifs : pouvoir d'achat, santé, autonomie, protection sociale, âgisme.

Après l'exposé de Caroline Chevè sur le contexte politique et les actions contre le budget d'austérité, des experts en financement de la Sécurité sociale et des retraites ont apporté des éléments permettant de démontrer le discours officiel sur la dette et trouver de nouvelles recettes. Des syndicalistes suisses ont expliqué leur double système de retraite par répartition et par capitalisation, montrant combien le second est un leurre conduisant à la baisse des pensions.

Des exposés et débats denses et passionnants où le vent de la colère a soufflé face à la destruction méthodique de notre système social : baisse constante de notre pouvoir d'achat par les réformes successives, la sous-indexation des pensions, l'augmentation des taxes et la suppression de notre abattement fiscal ; saccage du service public de santé, hausse continue des restes à charge, situation catastrophique des EHPAD publics et absence de programmation budgétaire pour la perte d'autonomie ; réforme de la PSC qui casse la solidarité intergénérationnelle, affaiblit la Sécurité sociale et fera exploser les cotisations des retraités ; campagnes médiatiques stigmatisant les retraité·es et discriminations dues à l'âgisme.

Mais mieux connaître son adversaire permet de mieux le combattre et de transformer notre colère en lutte. Il faut construire des outils de décryptage montrant que ce que nous subissons relève d'une offensive néo-libérale



© MDC

globale contre nos conquises sociales, de sorte à mobiliser autant les actives·actifs que les retraité·es : car défendre les retraites et le 100 % Sécu, c'est aussi préserver l'avenir des jeunes. C'est ensemble que nous devons lutter, en recherchant toutes les convergences possibles, afin de sauver notre modèle social solidaire ! ♦

Geneviève Cathala

DANS LES ACTIONS DE CE DÉBUT D'ANNÉE

Forte participation des retraité·es

Les trois actions, 10 et 18 septembre, 2 octobre, ont vu dans la rue les manifestant·es de toutes générations montrer ensemble leur refus des politiques qui amoindrissent ou détruisent le tissu social. En activité ou en retraite, un combat commun !



TOULOUSE FÊTE LES 80 ANS DE LA SÉCU !

Le 14 octobre : stage FSU sur le thème « Sécurité sociale et PSC, les enjeux actuels et les réformes en cours ». Animé notamment par Benoît Teste, ancien secrétaire général FSU, Pierre Hubert SNASUB, Université de Rennes, et des militants locaux.

En novembre, grande soirée-débat au cinéma Utopia Borderouge, autour du film *La Sociale* (date et intervenants à préciser : regardez régulièrement sur le site <https://fsu31.org>). ♦

Monique Degos-Carrère

EN HAUTE SAVOIE : VERS UNE CONVERGENCE DES LUTTES

Les militant·es retraité·es de Haute Savoie sont impliqué·es, au-delà de leur syndicat, dans la FGR, le CDCA ou le GP 9. Resté·es mobilisé·es jusqu'à cet été, nous avions des craintes pour les actions de septembre. Leurs succès exceptionnels dans notre département (2 500 manifestant·es le 10, 2 000 le 18), comme ailleurs dans l'académie, justifient qu'il nous faut continuer à mobiliser les retraité·es. Le 2 octobre, nous étions moins nombreuses et nombreux dans les rues mais d'autres initiatives, stages, anniversaire des 80 ans de la sécu, actions intersyndicales viendront.

Celles-ci, convergentes, permettront enfin d'inverser les choix gouvernementaux et de réellement nous faire entendre. ♦

Les responsables du S1 des retraité·es de Haute Savoie

Le 18 septembre, des retraité·es en nombre dans une très grosse manif à Toulouse (25 000 manifestant·es).

VIE SYNDICALE

DES INITIATIVES POUR CONVAINCRE

Donner force à nos propositions

NOMBREUSES SONT LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LES SECTIONS DE RETRAITÉ·ES POUR FAIRE VIVRE LA RÉFLEXION. EN PARTICULIER, lors des débats, colloques, rencontres qui célèbrent en cette fin d'année les 80 ans de la Sécu. Une volonté de retrouver les principes et les valeurs qui ont présidé à sa conception.

EN SEINE ET MARNE

Les 80 ans de la Sécurité sociale : deux rendez-vous dans le 77

Dans le cadre de la célébration des 80 ans de la Sécurité sociale, l'intersyndicale des retraité·es de Seine et Marne a organisé le 11 avril une rencontre débat autour de la projection du film *La Sociale*, de Gilles Perret à Melun. Devant le succès de cette initiative (une centaine de participants), nous avons décidé de la réitérer, cette fois dans le nord du département à Noisiel. Il est en effet essentiel de contrer le discours ambiant d'État trop généreux, qui gaspillerait les deniers publics au profit des familles, retraité·es, malades, migrant·es... Notre modèle social, mis en place en 1945, dans un contexte difficile politiquement et économiquement, mérite mieux que ces attaques de bas étages. La mise en place de la PSC pour les actifs·et actives et l'incertitude qui en découle pour les retraité·es nous oblige envers nos concitoyen·nes : il faut défendre notre Sécurité sociale, réaffirmer notre mandat du 100 % Sécu qui permettrait de réduire les coûts de santé et s'opposer énergiquement à toute financiarisation de la santé par l'introduction d'un monde assurantiel qui ne demande qu'à faire main basse sur cette manne. ♦

Martine Stemper

Le colloque Sécu de la FSU : retrouver l'ambition de 1945

la Sécurité sociale
Citoyenne
et solidaire
depuis 80 ans

LES 80 ANS DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE

La FSU organise, sur deux journées, les 2 et 3 décembre, une initiative nationale dans le cadre des 80 ans de la Sécu. Le 2 décembre aura la forme classique d'un stage de formation à Bagnolet.

Le 3 décembre, à la Bourse du travail de Paris, se déroulera un colloque composé de deux tables rondes.

La première, le matin, aura comme thématique le financement de la Sécurité sociale. La seconde, l'après-midi, sera consacrée à la gouvernance de la Sécu et à la démocratie sociale. Ce colloque réunira nombre d'invité·es : universitaires, syndicalistes, parlementaires de gauche, représentant·es d'associations (Convergence services publics et Tour de France pour la Santé). Colette Bec, ancienne professeure de sociologie à l'université Paris-Cité, auteure de nombreux livres et articles de revue sur la Sécurité sociale, la protection sociale, les solidarités, sera l'une des intervenantes de la seconde table ronde.

M.-L. Moros

AU S3 D'ORLÉANS-TOURS

Les retraité·es, dans l'action et la réflexion

Avec ses six départements et un réseau ferroviaire plutôt tourné vers Paris, les deux coresponsables académiques ont un rôle important de coordination entre les six SI de Retraité·es : au moins une réunion par trimestre avec les responsables S1 R. et surtout mail et téléphone, car il est essentiel que l'information circule et que les décisions concernant l'activité syndicale soient prises en commun. Nous organisons, avec les actifs·et actives, deux stages « Préparer sa retraite » qui font le plein et avons impulsé des stages 100 % Sécu. Réunir toutes et tous les adhérent·es retraité·es de l'académie n'est pas facile, cependant une AG académique se tient chaque année avec la participation de notre secrétaire nationale. Dans les publications académiques, nous disposons en alternance de une ou quatre pages.

Dès la création des CDCA, nous avons proposé, sous l'égide du CFR (FSU), une coordination (mail ou réunion) des représentant·es des six CDCA appartenant à un des syndicats de la FSU. Nous avons en général deux réunions par an. Actuellement, notre thème de travail est l'habitat des personnes âgées en région Centre. Nous espérons que cette activité syndicale, que nous souhaitons la plus collective possible, permettra de faire émerger de nouvelles et nouveaux militant·es retraité·es. ♦

Michèle Martin et Christiane Le Pennec

EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Pour la reconquête de la Sécu

Les 80 ans de la « sécu », une occasion de mener la bataille pour la reconquête d'une Sécurité sociale aux mains de ses ayant-droits que la section départementale FSU 54 (retraité·es et actives-actifs) ne pouvait laisser passer. C'est dans ce cadre que s'inscrit le stage, organisé en intersyndicale avec la SD FSU, l'UL CGT de Nancy et Sud Solidaires 54, en lien avec Réseau Salarial et avec la participation de la Confédération paysanne, « La protection sociale, un modèle à préserver et à étendre », les 18 et 19 novembre.

Il réunira une centaine de participant·es à Tomblaine, partira de l'histoire de la lutte pour la Sécurité sociale. Il mettra par exemple en évidence que la grande avancée de 1945 résidait certes dans le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » mais surtout dans la mise en place d'une caisse unique gérée majoritairement par les représentants des salarié·es (combattue entre autres par la CFTC, la mutualité et le MRP). Il abordera ensuite l'histoire et l'actualité des retraites, puis « le vol des cotisations » pour s'achever sur une réflexion sur la grande Sécu que nous voulons, avec des ateliers sur le logement, la culture et l'alimentation. Une conférence gesticulée : *Notre santé « un pognon de dingue » !* (ouverte à tous et toutes) occupera la soirée du 18. Des membres de la SFRD (ou du S1 54), participent aux côtés d'actives et actifs, depuis trois ans, au groupe d'animation intersyndical de formation. De nombreuses et nombreux retraité·es sont déjà inscrit·es au stage qui a pour objectif : ensemble, membres de diverses orga, actives-actifs et retraité·es, approfondir notre réflexion, armer nos militant·es et mobiliser pour le 100 % Sécu bien entendu, mais aussi pour la réappropriation collective de la Sécurité sociale et son extension. ♦

Patrick Wieczorek

Prix libre
Tout indicatif 10€

Espace Jean Jaurès
3 Avenue de la Paix
54 500 TOMBLAINE
Confédération
Paysanne
avec le soutien de la ville de Tomblaine

MARDI 18 NOVEMBRE 2025
CONFÉRENCE GESTICULÉE
Notre santé,
« Un pognon de dingue » !
20h

COMPTER SUR L'UNION DES FORCES DES RETRAITÉ·ES

Le G9 : une volonté de maintenir l'unité

Le G9*, dans la continuité de son action, est force de proposition. Il poursuit ses réunions, produit des analyses et décide périodiquement d'actions et initiatives..

Certes l'activité du G9 n'est pas un long fleuve tranquille mais il parvient la plupart du temps à surmonter ses difficultés. Face aux attaques violentes contre les retraité·es, largement relayées dans la sphère médiatique, il garde la capacité de s'exprimer de manière unitaire pour déconstruire les discours libéraux et avancer une plateforme revendicative de haut niveau.

LE REFUS DES ANNONCES BAYROU

Suite aux annonces de François Bayrou, le 15 juillet, un communiqué commun a dénoncé les mensonges et contrevérités qui visent les retraité·es et les mesures austéritaires touchant l'ensemble des travailleuses et travailleurs. S'opposant à toute proposition « d'année blanche » et de gel des pensions, de suppression de l'abattement fiscal de 10 % remplacé par une déduction fixe de 2 000 euros et de blocage des barèmes de l'impôt sur le revenu et de la CSG, il a mis en avant des solutions alternatives permettant d'alimenter en ressources les services publics et les budgets sociaux.

UNE RENTRÉE DANS LE MOUVEMENT SOCIAL

L'annonce d'une mobilisation des retraité·es au courant du mois d'octobre n'a pas été suivie d'effet. La déclaration du G9 à l'issue de la réunion du 3 septembre en a toutefois acté le principe tout en appelant à participer massivement aux actions de l'intersyndicale interpro. Les retraité·es ont participé en nombre aux cortèges le 18 septembre et le 2 octobre.

Face à l'urgence sociale, la rencontre du 9 octobre a pris ses responsabilités en fixant une journée nationale retraité·es le jeudi 6 novembre, ce malgré le contexte politique chaotique. Cependant, FO ne le signant pas, l'appel définitif à mobilisation a réuni 8 des 9 organisations. ♦

Marie-Laurence Moros

* G9 : UCR CGT, UCR FO, CFTC, Unir CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et Ensemble et Solidaires

LES SECTIONS DE RETRAITÉ·ES S'IMPLIQUENT AU LOCAL

Porter ensemble avec force les revendications

Dans la FGR-FP, au niveau de la Fonction publique, avec les partenaires du G9 local, dans les CDCA auprès du Conseil départemental, les militant·es du SNES et de la FSU agissent en portant la voix des retraité·es et des personnes âgées. Une action qui démultiplie les moyens de faire entendre les besoins des retraité·es. L'exemple de l'Isère.

La FGR-FP38, c'est 471 adhérent·es dont 54 direct·es, deux AG annuelles en alternance à Grenoble et Vienne (où un groupe local se réunit chaque mois), deux bulletins de huit pages, des CE en visio pour préparer et répartir le travail et une participation régulière aux deux AG régionales. Viennent s'ajouter cet automne une réunion sur la PSC et deux autres préparatoires au congrès national. L'implication au sein du G8 isérois est forte (rassemblements ou manifestations, distributions de tracts, signatures de pétitions, délégations auprès des élu·es ou de l'ARS...). Un dynamisme certain mais qui repose toujours sur un petit noyau de militant·es parmi lesquelles se trouvent les représentant·es au CDCA 38 au titre de la FGR et de la FSU.

LA FORCE DU COLLECTIF

Dans cette instance, le travail préparatoire aux séances plénières se fait en intersyndicale interne (CFE, CGT, CFDT, FO, FSU, FGR), pour un investissement

plus efficace face à l'absence de concertation de la présidence et à son refus de tout débat, notamment sur l'analyse des difficultés des associations de l'aide à domicile. Aussi, l'intersyndicale :

- a alerté les élu·es au Conseil départemental et a rencontré les groupes d'opposition pour échanger informations et documents ;
- a préparé en amont l'élection des deux vice-présidents, ainsi que celle des membres du bureau par un choix des candidatures à privilégier, capables de faire bouger les lignes. Deux membres de l'intersyndicale (CGT et CFE-CGC) ont ainsi été élu·es au bureau et des vice-présidents partageant nos valeurs et nos prises de position. Depuis, les bureaux sont préparés en intersyndicale par visio. La liste nationale CDCA est précieuse pour anticiper et « lever des lièvres » sur certains travaux. ♦

Chantal Blanc-Tailleur

LE BLOG RETRAITÉ·ES DU SNES-FSU !

Bienvenue sur le blog des retraité·es du SNES-FSU.

La vie militante ne s'arrête pas à la retraite !

Pour suivre l'activité du secteur Retraité·es du SNES-FSU, trouver et retrouver informations, documents, prises de position, publications, une adresse : <https://retraites.blog.snes.edu>



Dossiers • Action-actualités • Publications • Organisation • Stages syndicaux • Débats



PAGES SPÉCIALES DE
L'US #864

Le journal des retraité·es • 11



© Comunipress Silvana / AdobeStock.com

DE L'UTILISATION DE LA DETTE

La dette, un scandale d'État ? Ou une ressource pour construire l'avenir ? L'endettement doit servir au développement présent et futur du pays, au bénéfice de la population : services publics, protection sociale, réduction des inégalités, développement économique, transition écologique...

Dossier réalisé par : Marylène Cahouet, Monique Degos-Carrère, Manuel Fernandez, Patrick Laîné, Marie-Laurence Moros, Michèle Olivain, Daniel Rallet, Jean-Bernard Shaki.

POUR EN FINIR AVEC LE CHANTAGE À LA DETTE

Vers une autre utilisation des emprunts

Dette : le mot résonne comme un danger terrible et provoque au niveau du gouvernement et du patronat des discours apocalyptiques : il est instructif de souligner que cette menace est agitée depuis longtemps.

En 2007, François Fillon, alors Premier ministre, affirmait : « *Je gère un État en faillite* ». Pourtant la part des dépenses publiques dans le PIB est stable depuis trois ans et la charge de la dette française rapportée au PIB (en 2024) s'est élevée à 2 % de celui-ci, nettement moins que dans les années 1990, c'est équivalent à la moyenne de la zone Euro. Rien qui justifie la dramatisation.

Pour légitimer une politique de renoncement social, le fléau de la dette est à nouveau utilisé mais d'autres choix sont possibles : telle la redistribution des richesses.

La dette d'un État n'a rien à voir avec celle d'un ménage, qui doit, lui, la rembourser. « *Un État ne rembourse jamais sa dette* » : il ne paie que les intérêts, affirment des économistes, membres d'ATTAC et de la Fondation Copernic (*Le Monde*, 31/08/2025). Il fait « *rouler la dette* ». L'État n'est pas un emprunteur comme un autre. En France, l'accroissement de la dette ne provient pas des dépenses mais de la politique de cadeaux fiscaux pratiqués depuis 2017. L'État se prive ainsi de ressources au profit des ménages aisés et des entreprises. Les 211 milliards d'aides publiques aux entreprises versées par l'État en 2023, sans contrôle ni contreparties, sont significatifs.

INSTRUMENTALISATION CONTRE LE PEUPLE

Le discours officiel veut imposer par la peur une politique impopulaire de destruction des droits sociaux en attribuant la responsabilité des déficits publics à la protection sociale, aux mécanismes d'intervention publique dans la société et l'économie pour laisser la place aux intérêts privés et au marché. Pour remédier à cette situation, il faudrait donc faire des économies et que chacun participe à l'effort. Mais le plan de l'ex-Premier ministre se limite à faire payer les salarié·es, les chômeurs et chômeuses, les retraité·es, les malades, les migrant·es... pour sauver le pays de la catastrophe. Les libéraux veulent réduire les dépenses publiques et sociales pour donner un plus large espace au capital pour son développement. Ainsi, l'État assèche sciemment les ressources de la Sécurité sociale pour favoriser l'implantation des assurances privées. L'Université, l'hôpital, notamment, subissent la même logique.

UTILISER LA DETTE POUR LE BIEN GÉNÉRAL

Elle est indispensable pour financer des investissements de longue durée pour plusieurs générations dans les services publics, la santé, l'Education, les infrastructures, la transition écologique... au service de l'égalité entre toutes et tous. Ces investissements, créateurs d'emplois, contribueront à la croissance du pays. Dire que la dette pèse sur nos enfants n'a pas de sens : la durée moyenne des emprunts de l'État est de huit ans. Les générations futures seront les principales bénéficiaires des investissements d'aujourd'hui.



© Koleksi / AdobeStock.com

Pour légitimer une politique de renoncement social, le fléau de la dette est utilisé mais d'autres choix sont possibles, telle la redistribution des richesses.

CHOIX POLITIQUE

Les marchés financiers exercent une pression redoutable par le chantage à une remontée des taux d'intérêts auxquels la France emprunte actuellement et au verdict des agences de notation. Mais c'est aussi le résultat de choix politiques qui ont livré le financement des titres de la dette publique au business des banques et interdisent aux banques centrales de prêter directement aux États. Organiser la détention de la dette par des acteurs non lucratifs est donc incontournable.

Non, la dette publique n'est pas une catastrophe si on mène une véritable politique de justice fiscale pour la maîtriser et pour financer des dépenses utiles socialement. ♦

Ok boomer !

Qui aurait pu prédire que cette réplique de Chloë Swarbrick, députée australienne, à un de ses collègues qui la critiquait, deviendrait l'emblème de la dénonciation d'une forme de pensée ringarde associée à une génération dépassée. Car après avoir simplement désigné la génération du « *baby boom* », l'expression a pris une coloration agiste, depuis que cette génération arrive à la retraite. Ainsi, l'un d'entre eux, Premier ministre éphémère, a cru bon de l'employer (pour faire « *djeun'* » sans doute) et s'en prendre à ces « *privilégié·es* » qui se désintéressent du sort des plus jeunes chargé·es de payer une dette laissée par ces ainé·es insouciant·es, encore aveuglé·es par les « *Trente glorieuses* ». Dénoncer les « *boomers* » égoïstes qui refusent de faire des efforts, c'est activer le ressort de la lutte des âges et tenter d'occulter le vrai rapport de force qui traverse notre société : la lutte des classes. Les « *boomers* » que nous sommes, associé·es aux jeunes en lutte, continueront de se battre pour une société plus juste. Comme le chantait si bien Brassens : « *Le temps ne fait rien à l'affaire...* ».

DOSSIER

NON À L'INJUSTICE FISCALE, NON À L'AUSTÉRITÉ

Organiser la riposte du mouvement social

Attac, depuis longtemps, mobilise sur les questions de fiscalité, du creusement des inégalités. Sa porte-parole, Youlie Yamamoto, présente ce dossier qui émerge au premier plan du débat public, en particulier autour des débats suscités par la taxe Zucman.



© CC BY 4.0

Youlie Yamamoto

Activiste féministe pour la justice sociale fiscale et climatique, porte-parole d'Attac France et cofondatrice du collectif des Rosies lors du débat sur la réforme des retraites, nommé en hommage à la figure de *Rosie la Riveteuse*, icône de la culture populaire américaine.

Le Journal des retraité·es : Comment expliques-tu que la question de l'injustice fiscale soit venue au centre du débat politique ? Quelles initiatives a prises Attac ?

Youlie Yamamoto : La justice fiscale apparaît désormais l'alternative à l'austérité. C'est le fruit d'un processus de conscientisation que l'annonce du budget a catalysé. Depuis des années, les scandales d'évasion fiscale se multiplient, contribuant à la prise de conscience que les ultra-riches et les multinationales ne payaient pas leur juste part d'impôts. Il y a deux ans, un rapport a montré que le système fiscal devient régressif pour les 0,1 %, et que les milliardaires payent donc moins d'impôts que le reste de la population. Attac s'est mobilisée sans relâche par ses analyses et actions pour révéler ces fossoyeurs de l'égalité. L'austérité arrive après huit ans de macronisme : détricotage du modèle social, record du taux de pauvreté, envolée des revenus des ultra-riches, record de dividendes. Résultat de baisses massives d'impôts et de prélèvements en faveur des plus riches et grandes entreprises. Des priviléges fiscaux qui n'ont pas eu d'effet important sur l'activité économique, qui ont aggravé les inégalités fiscales et sociales et qui ont creusé la dette publique, que le gouvernement instrumentalise pour justifier un budget historiquement injuste et inefficace.

Nous avons montré que, depuis 2017, ce sont 308 milliards d'euros de manque à gagner pour les finances publiques dont 207 milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux ultra-riches et multinationales. Avec le budget 2026, le gouvernement demande à la population de se serrer la ceinture pour rembourser une dette creusée par l'injustice fiscale.

C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et place désormais la question du partage des richesses sur le devant de la scène. Le terreau était préparé, notamment avec les débats sur la taxe Zucman, pour laquelle Attac a mené une campagne depuis janvier. Cet été, l'association a contribué à faire émerger l'idée que c'est bien l'injustice fiscale qui est responsable de la situation de crise démocratique, sociale et environnementale, en inscrivant notamment son action dans la dynamique « Bloquons tout ». Nous avons montré que ceux qui polluent le plus et s'enrichissent le plus sont ceux qui participent le moins à l'effort commun, et que ce sont désormais aux ultra-riches et grandes entreprises de passer à la caisse. Articles, notes, livres, actions, meeting, manifestations... Attac a multiplié les initiatives comme le « fiscal fitness », et participé activement aux manifestations depuis la rentrée.

Jdr.: Attac a initié des réunions unitaires pour constituer un vaste front associatif et syndical contre le projet de budget. Pour quelles raisons et quel bilan en fais-tu aujourd'hui ? Quelles sont les mobilisations que vous prévoyez ?

Y. Y.: Dès les annonces sur le budget mi-juillet, nous avons proposé à des associations et syndicats d'organiser une riposte du mouvement social pour contrer les offensives libérales et patronales déterminées à imposer l'austérité, le gouvernement étant prêt aux pires alliances et à tous les mensonges pour faire peur à la population. Il y avait urgence à imposer un autre narratif et proposer des alternatives à l'austérité, pour empêcher l'adoption de ce budget.

Nous avons publié une tribune unitaire *Aux ultrariches et multinationales de faire des efforts : mobilisons pour l'abandon d'un budget injuste !*. Dans le même temps, les mobilisations de septembre ont réussi à déjouer tous les agendas politiques et médiatiques, et placé la justice fiscale au cœur du débat public.

Acculés, les riches et les patrons sont sortis du bois pour défendre leurs priviléges fiscaux. Bernard Arnault a déclaré que la taxe Zucman serait mortelle pour l'économie. Patrick Martin a annoncé un meeting du Medef à Bercy. Nous étions en train d'organiser un rassemblement juste en face de leur meeting mais suite à la démission éclair de Sébastien Lecornu, le Medef l'a annulé.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas la forme que prendra le budget 2026, mais une chose est sûre, que ce soit un nouveau gouvernement ou une dissolution, la nécessité de se mobiliser ensemble contre l'austérité reste d'actualité, les actions contre l'injustice fiscale vont donc se poursuivre. Face à la crise politique, Attac appelle à se rassembler pour la justice fiscale, sociale et écologique. ♦

Paris, le 13 octobre 2025

Taxe Zucman

Le Sénat, dominé par une coalition réunissant une forte composante centriste et de Républicains, a rejeté, jeudi 12 juin, la proposition de la taxe Zucman. Par 188 voix contre et 129 pour, les sénateurs et sénatrices ont voté contre cette proposition de loi portée par les Écologistes, une grande partie de la gauche et certains centristes, et qui avait été adoptée à l'Assemblée nationale en février dernier, mais rejetée le 31 octobre.



© DR

CRÉER UN CLIMAT DE PEUR

Le discours sur la dette se nourrit de bobards

Un bobard n'est pas un simple mensonge, il invente des histoires et spéculer sur la méconnaissance d'interlocuteurs qu'il tend à mépriser. Ce qui frappe, c'est le toupet avec lequel des hommes de pouvoir, relayés par des médias, prennent des libertés avec la vérité. En voici quelques-uns.

L'archétype des bobards : chaque Français·e hérite à sa naissance d'une dette de 45 000 euros qu'il devra rembourser toute sa vie. Autre bobard : tel un ouragan la dette publique augmente de 5 000 euros chaque seconde. Or, la dette d'un État n'est pas la dette d'un individu et, rapportée au PIB, la dette est stable. Ces bobards sont uniquement destinés à faire peur.

LA DETTE UN FARDEAU POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES ?

La dette est constituée d'emprunts qui ont une durée de vie de huit ans environ. Si ça devait être un fardeau, ce serait pour les générations actuelles. Les emprunts arrivant à l'échéance sont remboursés par de nouveaux emprunts, le coût de la dette se limitant aux intérêts. La dette sert à financer des investissements d'avenir en matière d'Éducation, de santé, de recherche, d'infrastructures et d'écologie, de lutte contre le dérèglement climatique,... En bénéficiant les jeunes générations d'aujourd'hui.

Il ne s'agit donc pas d'un conflit générationnel mais d'un conflit de classe au profit des possédant·es qui touchent des intérêts sur la dette publique alors que le reste de la population subit les coupes dans les dépenses publiques.

Des bobards uniquement destinés à faire peur.



© Comugnero Silvana / AdobeStock.com

L'AUSTÉRITÉ : LA POLITIQUE DES IRRESPONSABLES

Le dernier rapport de la Cour des Comptes chiffre « les investissements publics et collectifs gigantesques » qui sont nécessaires et note les « efforts actuels insuffisants » et qui, si on ne les fait pas maintenant, coûteront quatre à cinq fois plus cher. Chercher à faire des économies sur les dépenses publiques annuelles est une véritable provocation quand on connaît l'état des services publics, des systèmes de santé et éducatifs, de la dégradation de la planète, du risque climatique et de l'injustice sociale.

Le rapport montre que les besoins de long terme sont bien documentés, qu'ils nécessitent un besoin de coordination et de planification pluriannuelle des investissements publics.

Il n'est pas exagéré de dire que la politique de l'offre et sa sœur, celle de l'austérité, sont le fait d'irresponsables.

LA MENACE DE LA FAILLITE DE L'ÉTAT ET DE L'ARRIVÉE IMMINENTE DU FMI

Ce bobard est agité pour montrer qu'il n'y a pas d'alternative à la politique dite de l'offre : c'est soit un budget injuste, soit la catastrophe.

La Banque centrale européenne en achetant massivement des titres de la dette publique aux banques à partir de 2015 a provoqué une spectaculaire baisse des taux d'intérêts qui sont même devenus négatifs ! Par ailleurs, l'Union européenne a renoncé à l'un de ses dogmes en lançant un emprunt mutualisé entre les États pour permettre à ceux les plus en difficulté d'accéder à des crédits au taux normal.

En France, l'adjudication des obligations du Trésor sur le marché fait toujours l'objet d'une demande très forte : le 2 octobre dernier, sur le marché des obligations à dix ans, il y a eu trois fois plus de demandes que de titres offerts à la vente ! Personne ne semble croire au bobard de la faillite de l'État.

En conclusion, les bobards ont pour fonction de mettre au centre du débat public la question d'un déficit public attribué à la dérive des dépenses publiques alors qu'il est lié à une politique d'assèchement des ressources publiques. Il est de notre rôle de mettre au centre du débat politique la nécessité des investissements pour le présent et le futur, et de partir des besoins de la population et de la justice sociale. ♦

Convertir la dette

Le gouvernement de Côte d'Ivoire avec l'aide de la Banque mondiale a réalisé l'échange d'une dette existante et coûteuse contre un prêt à de meilleures conditions, indexé sur des objectifs de durabilité. Les économies réalisées sont réinvesties dans la construction de plus de trente écoles pour un montant de 350 millions de dollars, atténuant ainsi les pressions budgétaires tout en améliorant l'accès à l'Éducation.

Avec une population en augmentation de 2,6 % par an, le système éducatif ivoirien a des besoins croissants.

<https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2024/12/05/c-te-d-ivoire>

DOSSIER

QUELLE DETTE ?

La dette : comment la réduire ?

La dette est-elle une charge si insupportable ? Son poids doit-il peser sur la population, via une politique d'austérité et d'atteinte aux services publics ? Pourquoi ne pas mettre en œuvre d'autres mécanismes ?

Fin juin 2025, la dette publique de la France était de 3 416 Mds € dont 2 788 Mds pour l'État.

La dette de l'État représente la somme des déficits cumulés depuis des décennies ; elle a cru de 600 Mds sous Nicolas Sarkozy puis de 300 Mds sous François Hollande et de 1 000 Mds depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron.

DETTE SUR PIB, UN RATIO SACRALISÉ SANS FONDAMENT

Le ratio dette/PIB est de 115 % mais cet indicateur est discutable. La dette publique est un stock accumulé depuis 1975 au contraire du PIB qui est un flux annuel. Cet indicateur ne sert qu'aux comparaisons internationales.

D'autres indicateurs plus pertinents pourraient être utilisés : par exemple, le ratio entre charge de la dette et PIB annuel, ratio qui pourrait atteindre 2 % en 2030.

LA CHARGE DE LA DETTE

La charge de la dette est composée uniquement des intérêts payés aux prêteurs car l'État est un agent économique très particulier ; il n'a pas d'horizon temporel fini, il pourra donc toujours emprunter pour se refinancer. Contrairement aux ménages, l'État est en capacité de décider du niveau de ses revenus, et donc de sa capacité de remboursement, via les règles fiscales qu'il met en place. En conséquence, la dette n'est jamais remboursée en tant que telle. Les échéances d'emprunt sont bien honorées et les prêteurs sont remboursés, mais pour cela l'État réemprunte. On dit qu'il fait rouler sa dette.

POUR RÉDUIRE LA DETTE FAUT-IL RÉDUIRE LES DÉPENSES ?

Dans certaines situations la dette publique augmente, mais le PIB augmente encore plus vite, ce qui diminue le rapport dette/PIB. C'est précisément ce qui s'est passé dans des périodes de grande prospérité économique, par exemple au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale : les investissements ont été considérables, il n'y a pas eu de recours à l'austérité et la dette a été « avalée ».

CE QUI PEUT ÊTRE FAIT AUJOURD'HUI ? LE RÔLE DE LA BCE

La Banque centrale européenne (BCE) a tout à fait les moyens de racheter aux banques privées les titres qu'elles possèdent. Elle a déjà 2 200 Mds € de dettes publiques européennes dans son bilan, dont 800 Mds de dettes françaises. Certaines dettes publiques ayant déjà été payées par la BCE aux banques privées, nous n'avons donc pas à les rembourser. Il suffit alors à la BCE de les annuler.

Depuis 1974, les intérêts de la dette représentent 53 % de l'endettement cumulé par la France. Si on avait emprunté à la Banque de France puis à la BCE à 0 %, on aurait économisé 1 772 Mds € qui sont allés dans la poche des banques et des fonds d'investissement. ♦

La dette publique livrée aux marchés financiers

Autrefois, les titres de la dette publique étaient acquis par le « circuit du Trésor », composé d'institutions publiques gérant l'épargne française et par la Banque de France.

Dans les années 1990, une grande réforme a livré la dette publique aux marchés financiers. Les acquéreurs sont les banques, les institutions financières ayant besoin de titres publics moins risqués que les titres privés, les riches qui profitent de la baisse de leurs impôts pour acquérir des titres rémunérateurs. Ce marché très spéculatif a été investi par des financements étrangers.

RESPONSABLES NON COUPABLES

Boucs émissaires et victimes

La mise en cause de groupes sociaux, désignés responsables en bloc de tout ou partie de l'endettement de la France, accentue la fragmentation de la société, créant des oppositions qui détruisent encore un peu plus le lien social et occultent la réalité.

Quand le 27 août dernier, sur TF1, François Bayrou accusait les « boomers » d'être responsables pour une part de la dette publique, celles et ceux qui « vivaient dans le confort » alors que le pays s'endettait, se doutait-il qu'il déclencherait un séisme ? Ou cette affirmation était-elle un moyen de basse tactique politique en stigmatisant une majorité des retraité·es pour s'exonérer de choix passés des gouvernements successifs qui ont au fil du temps laissé filer cette dette ? Et de ce fait réactiver le débat entre générations ? Les reproches vis à vis des enfants du « baby boom » sont « forts de café » comme l'ont souligné les milliers de lettres de lecteurs et lectrices

publiées dans la presse ou de témoignages dans les radios¹. Ainsi le plein emploi, les trente glorieuses et, *in fine*, une vie dans ce confort que les jeunes générations n'auraient pas eu seraient le Mal ! En nombre, que l'on dit nantie·s et privilégié·es, ces « boomers » deviennent alors de parfaits boucs émissaires. Alors pourquoi ne pas « tailler à la hache » dans leurs soi-disant avantages : gel et désindexation des pensions, suppression de l'abattement des 10 %, fin des déductions pour les emplois à domicile, etc. Les malades aussi sont visé·es. Le doublement proposé des franchises médicales est le symbole de leur « responsabilisation » pour faire des écono-

mies. L'objectif affiché est que la baisse de leur remboursement conduise les malades à consommer moins les médicaments prescrits. Et que dire des malades en ALD punis eux aussi ?

Depuis l'Antiquité, hélas c'est une constante de l'Histoire de l'humanité, quand ça va mal, on organise des chasses aux sorcières, on les nomme pour trouver les personnes à sacrifier. À chacun « son » bouc émissaire. Pour l'extrême droite, c'est « l'immigré-e ». Pour certains responsables de droite et de médias complaisants, c'est « l'assisté-e », celle ou celui « qui vit bien sans travailler », se gavant d'allocations diverses et ne parlant que droits en oubliant les devoirs :

- ces allocataires du RSA qui doivent signer des contrats d'engagement, justifier chaque euro perçu car elles et ils coûtent cher et qu'il faut les remettre au travail, ces fainéant-es, qui abusent du système !
- ces chômeuses et ces chômeurs : de moins en moins indemnisé-es mais qui doivent accepter, sous la pression, la reconversion et la mobilité quel que soit l'emploi « offert ».²

Non seulement ces boucs émissaires seraient responsables de la dette publique mais surtout de celle de la Sécurité sociale ! Ce n'est pas du côté des « victimes » qu'il faut chercher mais s'interroger sur deux éléments : le manque de recettes organisé et les cadeaux faits aux plus riches !

1: Extraits : « Nous avons contribué à l'évolution et à la richesse de notre pays » ; « nous avons été économies » ; « nous avons cotisé, toujours payé nos impôts et taxes » ; « la gestion de ce que nous avions gagné avec efforts et sacrifices nous a permis d'acheter notre logement » ; « nous aidons nos enfants, donnons pour la vie sociale, pour la recherche, pour les Restos du Cœur... »

2: Le décret instaurant un nouveau régime de sanctions financières par France Travail pour les demandeurs et demandeuses d'emploi, avec un dispositif dit de « suspension-remobilisation » était paru au *Journal Officiel* fin mai.



© Astrid Gast / AdobeStock.com

Trouver les personnes à sacrifier : allocataires du RSA, chômeurs, malades etc.

POUR NE PAS CONCLURE

L'austérité n'est pas une fatalité

La dramatisation du niveau de la dette publique n'est pas d'aujourd'hui et les réponses officielles sont toujours les mêmes : « Nous vivons au-dessus de nos moyens, il faut donc faire des efforts, travailler davantage et réduire les dépenses publiques, nous n'avons pas le choix ».



La mesure fondamentale à prendre est celle d'une réforme fiscale plus juste.

De fait, les baisses d'impôts décidées par le président Emmanuel Macron, principalement favorables aux plus riches et aux grandes entreprises, alimentent cette dette et la creusent : 60 milliards de manque à gagner entre 2017 et 2022, davantage si l'on prend les mesures antérieures, les allègements de cotisations sociales...

La mesure fondamentale à prendre est celle d'une réforme fiscale qui mette davantage à contribution les plus riches et les grandes entreprises, en se donnant les moyens de lutter efficacement contre l'évasion fiscale. Au niveau européen, il s'agit de sortir de la dépendance aux marchés financiers en changeant, notamment, le statut et le rôle des Banques centrales et de la Banque européenne.

Par ailleurs, la dette est légitime pour assurer les investissements sociaux et environnementaux nécessaires, pour financer les services publics, pour assurer le fonctionnement de l'économie. Au lieu de subventionner les entreprises sans engagement de leur part (211 milliards en 2023, selon une enquête du Sénat), il faut mettre fin à ces cadeaux fiscaux et réorienter les investissements vers les services publics et la transition écologique, par ailleurs créateurs d'emplois.

Le SNES-FSU se bat pour un autre budget qui assure un partage des richesses et répondre aux aspirations de la population. Et il revendique un débat démocratique sur les priorités budgétaires. ♦

INFORMATIONS PRATIQUES

BIEN CHOISIR SON LIEU DE VIE

Entrer en EHPAD

À ce jour, 600 000 personnes vivent en EHPAD. L'offre est insuffisante, notamment en EHPAD publics. D'ici 2030, il faudrait créer 108 000 places supplémentaires et 319 000 d'ici 2050. Par ailleurs, le reste à charge est énorme. Comment, de ce fait, trouver l'oiseau rare ?

Dans un contexte anxiogène (scandale d'ORPEA devenu EMEIS, puis de KORIAN devenu CLARIANE, puis de 55 autres établissements sanctionnés en 2025), il est difficile de choisir sereinement son établissement. L'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES N° 295 – décembre 2024) titre ainsi le bilan d'une étude *Les Ehpads les plus chers ne sont pas les meilleurs !* Non, il ne fait pas bon être vieux et malade, notamment dans le secteur privé...

CINQ CRITERES POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE SOINS

Il incombe aux pouvoirs publics d'organiser des contrôles et fournir une meilleure information des familles. Le choix d'établissement peut être éclairé par :

- ❶ Le taux d'encadrement (le nombre de soignants la nuit et le week-end). Selon la Drees, en 2022, les grands groupes employaient 60,2 personnes pour 100 résident·es, soit moins que dans les autres Ehpads privés à but lucratif et beaucoup moins que dans les Ehpads du secteur public (72,9 encadrant·es pour 100 résident·es).
- ❷ Le *turn-over* du personnel : s'il est élevé, c'est un signe de mauvaises conditions de travail pour les personnels ou la conséquence d'un mauvais management : il se répercute sur la qualité des soins.
- ❸ La coordination avec l'hôpital : la Drees déplore que seuls 1 à 2 % des Ehpads privés soient dotés d'une unité d'hébergement renforcée (UHR, destinée à accueillir des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou présentant des troubles sévères du comportement). L'UHR est présente dans 14 % des Ehpads publics hospitaliers.
- ❹ La fréquence des hospitalisations (nombre moyen d'admission en médecine, chirurgie et réhospitalisation après 30 jours : de 2014 à 2019, la moyenne était de 54 admissions par an pour 100 résident·es).
- ❺ Des informations matérielles sont nécessaires : date des derniers travaux concernant le bâtiment, nombre de m² par résident·e, taille des chambres individuelles, douches accessibles aux fauteuils roulants, air conditionné...).

DIVERSITÉ DES OFFRES D'HÉBERGEMENT

■ Résidences autonomie : pour des résidents actifs et autonomes et voulant disposer de services (restaurant, blanchisserie, conciergerie...). Le secteur privé est de plus en plus présent sur ce segment économique en plein essor sous l'appellation « résidences services ».

- EHPA (Établissement d'hébergement pour personnes âgées) : maisons non médicalisées.
- USLD (Unités de soins de longue durée), plus proches du milieu hospitalier : accueil des personnes âgées atteintes de maladies chroniques nécessitant des soins permanents.
- EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : ces maisons médicalisées reçoivent des personnes âgées ayant perdu tout ou partie de leur autonomie, et nécessitant un suivi médical 24h/24. Parmi eux, certains EHPAD ont une unité Alzheimer ou Unités de vie protégées (UVP) avec un accompagnement personnalisé par des soignants spécialisés.

OÙ TROUVER LES INFOS ?

Dans les mairies (CCAS), au Centre départemental de la solidarité (CDS) relevant de votre domicile, au Conseil départemental...

Sur Internet, de nombreux sites commerciaux et alléchants existent (cf. leurs « mentions légales » en bas de la première page). Mieux vaut privilégier les sites officiels de l'État ou des collectivités territoriales. ♦

Marie-Brigitte Trutt

Les sites officiels

- 1 - Le site officiel d'information pour les personnes âgées et leurs aidants : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>
- 2 - Pour rechercher un hébergement pour personnes âgées (Ehpad, résidence autonomie, établissement de soins de longue durée) et comparer leurs prestations et prix pratiqués. Outil de recherche : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R52958>
- 3 - Liste, coordonnées et caractéristiques de l'ensemble des établissements pour les personnes âgées (structures médicalisées, résidences autonomie et autres types d'hébergement). Annuaire : <https://www.data.gouv.fr/datasets/etablissements-ehpad-esld-residences-autonomie-accueils-de-jour/>
- 4 - Au local, le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, a un rôle de proximité et, pour but, de faciliter l'accès des personnes âgées à leurs droits en mettant en réseau tous les professionnels du secteur : <https://www.aide-sociale.fr/clic-personnes-agees/>
- 5 - Le service public départemental de l'autonomie, de proximité, vise à simplifier les parcours, mieux coordonner les acteurs et garantir à chacun un accès équitable aux droits, à l'information et aux prestations, sur tout le territoire : <https://solidarites.gouv.fr/lancement-du-service-public-departemental-de-la-autonomie-spda>

Les aides

| Aide disponible | Montant potentiel | Condition d'accès | À qui s'adresses |
|--|---------------------------------------|---|------------------------------|
| ASH (Aide sociale à l'hébergement) | Prise en charge partielle à totale | Résident en EHPAD habilité + faibles ressources | Conseil départemental / CCAS |
| APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) | Jusqu'à 1 000 euros/mois | Résident GIR 1 à 4, en EHPAD ou à domicile | Conseil départemental |
| APL ou ALS | Jusqu'à 350 euros/mois | Résident dans un établissement conventionné ou en résidence | CAF ou MSA |
| Réduction d'impôt | 25 % des frais (plafond 10 000 euros) | Dépenses liées à l'EHPAD, soins et dépendance inclus | Déclaration fiscale |

CENT TRENTÉ ANS « PAR L'ART ET POUR L'HUMANITÉ »

Le Théâtre du Peuple de Bussang

Lieu unique de création, le Théâtre du Peuple, situé aux pieds du Ballon d'Alsace, vient de fêter ses 130 ans. Depuis 1895, il est un exemple pour les artistes se réclamant du théâtre populaire, « véritable service public », comme l'a dit Jean Vilar, plus tard. La fête a été préparée en équipe, avec les habitants du village, et toutes les bonnes volontés. Et ce malgré les difficultés, les incertitudes que traverse le milieu de la culture.

En 1895, Maurice Pottecher quitte le milieu artistique et littéraire pour rejoindre Bussang, son village natal. Il y crée un théâtre atypique et unique dont la devise « *Par l'art et pour l'humanité* », inscrite au fronton de la scène, rappelle la vision ambitieuse et humaniste de son fondateur.

Ce fut d'abord un simple cadre délimitant le paysage dans le pré attenant à la maison familiale puis, avec la participation des entreprises locales, un théâtre chalet tout en bois avec une scène qui s'ouvre sur la forêt des Vosges et dont l'ouverture à l'occasion d'une pièce de l'après-midi est un moment magique et toujours très attendu. Les prés qui entourent le théâtre sont des lieux d'échanges, de convivialité, de restauration et de rencontres avec les acteurs, actrices, les metteurs et metteuses en scène. Depuis l'origine ce théâtre a également la particularité de réunir artistes amateurs et professionnels. Grâce aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation, ce lieu peut accueillir jusqu'à 1300 spectateurs et spectatrices par jour, des gens du coin qui n'ont pas forcément l'occasion de fréquenter les salles de théâtre, des habitué·es qui viennent parfois de très loin parce que, quand on y a goûté, on a envie de revenir.

UN THEATRE PUBLIC

Ce théâtre est subventionné par le Ministère de la culture, la Région Grand Est, le Conseil départemental des Vosges, la Communauté de communes des Ballons des Hautes-Vosges et la ville de Bussang. Outre la « saison d'été » qui constitue le temps fort de l'année avec plusieurs spectacles en alternance, c'est aussi un lieu d'accueil de résidences artistiques, de stages de formation.

Dans cette vallée qui rencontre des difficultés et où chaque année on remarque des magasins, des hôtels qui ferment, ces deux mois d'été notamment apportent un peu d'oxygène aux habitant·es.

Depuis 1971, se succèdent divers metteurs et metteuses en scène qui assument la direction du théâtre pour des périodes de trois à six ans parmi lesquels ces dernières années Vincent Goethals, Simon Delétang et depuis 2024, Julie Dellile.

UNE PROGRAMMATION VARIEE ET EXIGEANTE

Les principes de Maurice Pottecher « *Un théâtre qui ne soit pas réservé aux élites mais accessible à tous* » sont respectés. Au hasard des années, citons quelques exemples :

■ En 2015, à l'occasion de ses 120 ans, le théâtre se met aux couleurs de l'Allemagne avec *Intrigue et Amour* de Frédéric von Schiller ainsi que *l'Opéra de quat'sous* de Bertold Brecht. En 2016, c'est l'Angleterre avec *Le songe d'une nuit d'été* de Shakespeare. En 2018/2019 Simon Delétang propose un « pèlerinage théâtral » durant lequel il arpente les Vosges en journée (16/25 km) et incarne *Lenz* de Georges Bruchner le soir dans les petites salles des villages.



© Christophe Raynaud de Lage

■ En 2021, une belle mise en scène du livre *Leurs enfants après nous* de Nicolas Mathieu, un enfant du pays. En 2022, c'est le personnage d'*Hamlet* qui est décliné avec notamment une mise en scène de Simon Delétang et aussi un magistral seul en scène *Hamlet* écrit et interprété par Loïc Corbery de la Comédie française. En 2023, c'est un théâtre de carton, inventif et très drôle : *Les gros patientent bien*. En 2025, *Le Roi nu*, pièce écrite en 1934 par Evgeni Schwartz en Union Soviétique et jamais jouée de son vivant, colle à l'actualité à travers ce roi tyrannique et ridicule qui nous fait traverser l'atlantique !

JUBILATOIRE

Venir à Bussang, c'est avoir l'assurance de vivre un moment unique, convivial (à condition d'accepter de passer quelques heures sur des bancs de bois), de faire de belles rencontres et d'assister à un spectacle de théâtre populaire de grande qualité. ♦

Marie-Hélène Pilaz

Le théâtre public abîmé par les crises économiques et politiques

Avec la baisse des recettes et des subventions, avec la prévision de coupes budgétaires au ministère de la culture, les centres et acteurs publics sont menacés. La réduction des financements publics inquiète le monde culturel. Théâtres, compagnies et salles de spectacles redoutent une fragilisation de leur activité et un accès limité à l'art pour le public. Signe inquiétant : plusieurs directeurs de théâtre nationaux quittent leur poste avant la fin de leur mandat.



STREET ART CITY

Une galerie de fresques murales à la campagne

Un peu partout, dans l'univers urbain surtout, l'art des rues illumine des murs, des façades, éclairant de dessins et de couleurs des surfaces sombres. La surprise est de trouver aussi au cœur de la ruralité une étonnante « cité » consacrée à cet art pictural.



Beaucoup connaissent et apprécient ces fresques monumentales, ces « murals » des pays anglophones. Il y en a de nombreuses à New-York, Berlin, Paris et autres métropoles, mais pour les spécialistes du Street Art les œuvres qu'il faut avoir vues sont celles de Belfast Ouest en Irlande du Nord et sa « guerre des murs » et celles, inoubliables, du quartier de la Rue Balmy à San Francisco*.

UN LIEU INSOLITE, EN AUVERGNE, DANS L'ALLIER

Il y aura maintenant un autre endroit pour admirer d'autres œuvres de cet art pictural : pas une rue ou un quartier d'une grande ville mais un ensemble de bâtiments perdus dans la campagne du centre de la France !

S'il y a dans notre pays des milliers de lieux – sites, châteaux, monuments, musées... – à contempler et visiter, il y a aussi des endroits étonnantes comme l'est assurément celui de « Street Art City »** qui mérite la découverte et qu'il



Un esprit de rencontre et d'échanges

« S.A.C. » est une galerie d'art à ciel ouvert pour le grand public et espace pédagogique pour les enfants.

L'esprit de cet art dans ce lieu vivant, c'est l'éphémère, ainsi toutes les œuvres murales extérieures et d'expositions sont en perpétuel renouvellement. Les demandes et projets viennent d'artistes du monde entier. Quand un·e artiste le décide, il et elle peut revenir et faire une nouvelle création ou laisser la place à un·e autre.



LOISIRS CULTURE



faut voir absolument. Vous serez alors dans le premier parc thématique du monde dédié à l'Art Pictural Urbain contemporain communément appelé « street art ».

UNE CRÉATIVITÉ BLUFFANTE



Vous allez pouvoir déambuler dans un parc de 10 hectares avec 7 000 m² de bâtiments et surtout 22 500 m² de façades et de murs recouverts d'œuvres réalisées par des « street-artists » venus du monde entier. Il vous suffira de suivre un parcours numéroté pour admirer, ressentir les émotions que procurent ces œuvres, comprendre les explications des fresques et les informations concernant les artistes à l'aide d'un plan-guide. Des QR codes sont également disponibles pour les compléter.

Vous pourrez aussi visiter les bâtiments qui accueillent en Résidence des artistes du monde entier pour qui ce lieu est un révélateur de talent. Vous visiterez ainsi l'« Hôtel 128 », « chantier artistique perpétuel » et des salles d'exposition-vente d'œuvres, une boutique de dessins et d'affiches et un bar restaurant au cœur des galeries d'art. Il est possible de pique-niquer.

Compter pour une visite « immersive » et faire le tour du parc 4 à 6 heures. Il vous restera, soyez-en certain-e, le souvenir d'un réel émerveillement... et d'un lieu toujours renouvelé, forte incitation à y revenir. ♦♦

Patrick Lainé

* Adresses mails ci-dessous pour un premier « voyage » :

<https://www.irlanda.net/fr/destinations/nord/belfast/que-faire-belfast/peintures-murales-belfast/>
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/la-guerre-des-murs-en-irlande-du-nord-4570739>
https://www.tripadvisor.fr/Attraction_Review-g60713-d2155273-Reviews-Balmy_Alley_Murals-San_Francisco_California.html (372 photos)

** Le jour de ma visite, j'ai été frappé de voir un nombre considérable d'étrangers qui, contrairement à moi, connaissaient ce lieu !

Comment est né ce projet fou ?

C'est au détour d'une promenade en janvier 2015 que Sylvie et Gilles Iniesta arrivent dans un ancien centre de formation de France Télécom abandonné vers 1990, plus ou moins squatté et recouverts de milliers de tags, de graffitis, espace voué à la démolition. Ils découvrent alors cet univers et décident de transformer ce lieu, de le rendre pérenne et d'en faire ce qu'il est devenu avec les artistes : une référence incontournable au niveau mondial avec une recherche permanente du meilleur de cet art urbain. Dans tous les recoins, sur les œuvres elles-mêmes, on découvre une multitude de détails, source renouvelée d'enchantement.

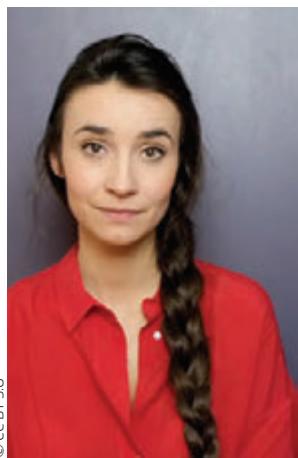


C'est où ?

Dans la commune de l'Allier de Lurcy-Lévis au centre du triangle Bourges-Nevers-Montluçon.

Quand ?

Ouvert de mai à novembre, 20 € par adulte.
Informations : images et vidéos sur le site
<https://www.street-art-city.com/>



© CC BY 3.0

LIRE RÉSISTER

Une rencontre avec Salomé Saqué, autrice engagée

Résister, ce verbe est aujourd’hui plus que jamais d’actualité. C’est sur cette présence dans l’action, déclinée sur des bases collectives, agissantes et combatives, que de grands moments de l’histoire de l’humanité se sont écrits et conclus souvent victorieusement avec pour seul mot d’ordre : résister.

Dans son dernier livre, Salomé Saqué nous invite à agir collectivement pour repousser ce mal grandissant qui tend de plus en plus à s’imposer : celui porté par l’extrême droite. Dans son livre, elle dit tout pour soutenir celles et ceux qui croient encore à la liberté, l’égalité et la fraternité incarnée par la République. Elle évoque celles et ceux qui, comme ces journalistes et avocat·es, sont menacé·es parce qu’ils et elles ont souligné que le deuxième risque terroriste, après l’islamisme radical, c’est l’extrême droite.

UNE IDÉOLOGIE PROMUE PAR LA FINANCE

Pour nous convaincre d’entrer en résistance active, l’autrice définit ce qu’elle appelle le danger qui vient : celui de l’extrême droite, déclinée par son histoire, ses discours, ses actions, ses soutiens par de nombreux médias. Ses victoires, en Italie, en Hongrie et Pologne, ses progressions dans de nombreux pays, ont de multiples conséquences. Ce sont ces dernières que l’autrice développe : remise en cause des libertés individuelles, de la justice, avec mise en pratique de politiques antimigrants, antiféministes, antiLGBT, et les soutiens apportés à des régimes autoritaires.

Pour l’autrice, la progression de l’extrême droite n’est plus seulement l’expression d’une colère contre l’ordre établi mais une idéologie de plus en plus affirmée, notamment dans les domaines culturels.

La mainmise de l’empire Bolloré sur de nombreux médias contribue fortement à cette progression. Des priorités sont développées dans le débat public pour imposer des concepts comme « le wokisme, l’ensauvagement, la racaille, le grand remplacement ».

Tout cela avec le soutien de la finance, notamment assuré par le milliardaire Pierre-Edouard Stérin dont les actions visent aussi le contrôle des supports numériques et des réseaux sociaux.

Lire également



Résister, janvier 2025, Éditions Payot, 140 pages

Cette première partie des propos de l’autrice nous conduit tout droit au mot résister qu’elle souhaite dynamique, actuel, ancré dans la réalité et le contexte économique et social. Elle fait suivre ce verbe « résister » d’un autre mot : « aujourd’hui ».

FAIRE ACTE DE RÉSISTANCE, UN DEVOIR POUR L’AVENIR

La deuxième partie sera donc RÉSISTER AUJOURD’HUI. Elle avance de nombreuses propositions pour nous guider dans cette action, pour rendre possible cet indispensable acte de résistance. Ne pas sombrer dans l’indifférence ou la neutralité sont déjà les conditions premières pour entrer selon elle en résistance et ensuite devoir exprimer ses valeurs sur des bases collectives agissantes et publiques, notamment en valorisant le savoir qui, pour l’autrice, est un véritable pouvoir.

Mais l’autrice, par son engagement, nous communique aussi sa jeunesse : elle a trente ans, sa force créative pour faire de l’acte de résistance le vecteur d’autres relations entre les humains, des relations où joie, solidarité sont les moteurs de l’action.

Salomé Saqué conclut par un « réveillons-nous » puissant et symbolique. Selon elle, si le pire danger se réalise, nos enfants, petits-enfants, nous rendront responsables de ne pas avoir relevé ce défis, « celui de préserver cette flamme fragile qu’est la démocratie pour pouvoir la leur transmettre, plus vive encore ».

Et enfin, dans une dernière partie, elle nous invite à poursuivre notre réflexion en présentant plusieurs ouvrages en lien avec son propos. ♦

Gérard Blancheteau

DANS UN PROJET GLOBAL DE SOCIÉTÉ

Pour un syndicalisme retraité à part entière en France et en Europe

Les retraité·es partout en Europe représentent un véritable corps social. À ce titre, elles et ils ont des revendications et des droits qui doivent être portés par le mouvement syndical. Mais encore aujourd'hui le syndicalisme retraité n'a pas la place et la reconnaissance qu'on lui doit.

LA CONSTRUCTION D'UN SYNDICALISME RETRAITÉ

Même si les organisations syndicales et associations de retraité·es existent parfois depuis la fin du XIX^e siècle, l'essor du syndicalisme retraité est seulement intervenu dans les années 1970 en France et dans les pays européens. L'amélioration de l'espérance de vie, l'élargissement des systèmes de retraite a conduit à une augmentation globale du nombre de retraité·es. Les organisations syndicales ont considéré nécessaire de les organiser soit sous la forme d'union syndicale de retraité·es (UCR) rattachée à une confédération comme en France ou d'une fédération syndicale distincte au sein des confédérations comme en Italie (*cf. encadré Le syndicalisme retraité italien : un modèle ?*).

LES POLITIQUES LIBÉRALES MENÉES EN EUROPE EN ONT RENFORCÉ LA NÉCESSITÉ

Dans tous les pays européens, les différents gouvernements ont mis à mal les systèmes de retraite par répartition et baissé le niveau des retraites. Sous prétexte d'augmentation de l'espérance de vie, ils ont reculé l'âge de départ. Les retraité·es ont vu leur niveau de vie baisser, le nombre de pauvres augmenter partout en Europe, même dans les pays ayant un système de retraite avantageux. Dans la plupart des pays, le système de retraite complémentaire socialisé a été remplacé par la capitalisation finançant les fonds de pension. Les mobilisations contre ces réformes ont été nombreuses*. Au regard de ce constat une action d'ampleur aurait pu être menée au niveau européen. Mais elle n'a pas eu lieu. Il existe pourtant un syndicalisme au niveau européen, la Confédération européenne des syndicats (CES) avec une branche retraitée !

LA STRUCTURATION DU SYNDICALISME RETRAITÉ EN EUROPE

Au niveau européen, c'est en 1985 que, sous l'impulsion du syndicalisme italien, la Confédération européenne des syndicats (CES) initie le processus qui aboutira à la création de la Fédération européenne des retraité·es et personnes âgées (FERPA) en 1992. La FSU malgré ses demandes réitérées ne fait pas partie de la CES et donc de la FERPA à cause du refus de la CFDT représentée à la CES. *No comment!*

Le syndicalisme retraité italien : un modèle ?

En 2019, les trois principales confédérations (CGIL, CISL et UIL) comptent quelque 5 millions de retraité·es, soit près de 42 % de l'ensemble des membres, sans compter les syndicats indépendants estimés à 1 million de membres. Cela s'explique par les services rendus aux retraité·es dans la continuité syndicale des actives et actifs : les retraites, la fiscalité, la santé et la dépendance, suppléant souvent aux carences de l'administration italienne.

Source : Institut Montaigne le syndicalisme italien et ses paradoxes 27/07/2023 et le lien de mars 2025 (FERC-CGT)



© Ferpa.org

la Fédération européenne des retraité·es et personnes âgées (FERPA) a été créée en 1992.

Une étude (certes ancienne mais hélas toujours d'actualité) de Corinne Gobin, politologue, a mis en évidence les difficultés de la FERPA et du syndicalisme retraité à être reconnu comme interlocuteur, à la fois au niveau des instances européennes et à l'intérieur de la CES (*cf. encadré Extraits de la communication*).

Cette analyse peut être généralisée au niveau de chaque pays européen. Le syndicalisme retraité n'a pas la place qui devrait être la sienne. Les organisations syndicales dans leur ensemble notamment celles de transformation sociale doivent créer les conditions de la reconnaissance du syndicalisme retraité comme un syndicalisme à part entière aux côtés des actifs·actives. Dès lors qu'il est admis que le·la retraité·e reste « un travailleur salarié », avec son droit à rémunération par la pension à travers la Sécurité sociale ou d'un salaire continué pour les fonctionnaires, la place du syndicalisme retraité devient une évidence (*cf. encadré Extraits de la communication*). ♦♦

Dominique Balducci

* Les différents articles de cette rubrique en ont fait état depuis 2016

Extraits de la communication

« Quels sont les enjeux de la difficulté de reconnaissance de la FERPA comme un syndicat à part entière ? [...] Ce qui est en jeu c'est la définition de ce qu'est le syndicalisme, ce qu'est un travailleur. [...] Il y a deux visions du syndicalisme : une vision restreinte, la défense des intérêts des travailleurs en activité conduisant à la négociation avec le patronat dans l'entreprise ou dans le secteur d'activité et une vision plus large, c'est la vision de la FERPA et aussi d'autres organisations syndicales des retraité·es au niveau européen c'est à dire l'idée que finalement on ne peut pas poser la place du syndicalisme dans la société sans réfléchir au projet global de cette société. Une autre idée liée à ce syndicalisme plus large, c'est qu'il y a différents âges du salariat : avant d'être salarié on est un salarié en préparation et après, on a été salarié mais on continue de produire quelque chose du point de vue social, donc ce n'est pas un oxymore de parler de "travailleur retraité" ».

Extraits de la communication de Corinne Gobin au colloque de l'Université de Bourgogne le 30 mars 2005 (<https://lirss.u-bourgogne.fr/phonotheque/m-18>)

PORTRAIT

CONTRE LA GUERRE, LA VOIX DES POÈTES

Doha Kahlout, poétesse gazaouie en résistance

Comment écrire pendant, au sortir de Gaza ? Avec d'autres jeunes écrivains et artistes, Dora Kahlout se pose la question, aux prises avec ce temps de génocide qui l'affecte en plein cœur.

Jeune palestinienne née en 1996, Doha a toujours vécu à Gaza. Elle est diplômée de l'Université Al-Azhar en langue et médias. Professeure d'arabe et poète, elle a publié son premier recueil, *Asbath* (Similitudes), en 2018. Depuis l'invasion, elle a fait partie des déplacés en permanence. Elle a continué toutefois à enseigner et à écrire dans les différents camps où elle trouvait refuge. Un poème *After we became 504* fait référence au numéro attribué à sa famille par l'Agence internationale de secours : « *Les rêves coulaient avec nos larmes...* ».



« Je dis : Qu'est-ce que la guerre ? Un coup de poignard à l'immortalité. Une soif pour elle. Nous nous souvenons que nous avons vécu quatre guerres, et notre miracle, c'est la survie. »

(Extrait Images de la guerre)

Œuvres

Écrits de Dora Kahlout dans des recueils collectifs de textes d'écrivains et poètes palestiniens :

■ Que ma mort apporte l'espoir. Poèmes de Gaza (Libertalia 2024).

■ And Still We Write, Recueil en anglais de poèmes et de réflexions pour Gaza.

■ Anthologie de la poésie gazaouie d'aujourd'hui <https://www.editionspoints.com/ouvrage/gaza-abdellatif-laabi/> Doha Kahlout y évoque la peur, « une bête insatiable, une sanction contre la connaissance, une illusion sans fin, la main de la privation, et une ombre engloutissant ce qui reste de la vie ».

TÉMOIGNER

En 2024, un de ses poèmes – *Éloge funèbre de la vieille ville de Gaza et de ses rues* – a été choisi pour illustrer une affiche de l'exposition Gaza, 5 000 ans d'histoire, à l'Institut du Monde Arabe.

Invitée dès cette époque pour une résidence au Reid Hall à Paris dans le cadre de l'initiative Artistes déplacés*, elle n'a pas pu partir, suite à l'invasion de Rafah par Israël et la fermeture du poste frontière. Ce n'est qu'en mai 2025 qu'elle a pu rejoindre Paris où elle a participé comme invitée d'honneur au 42^e Marché de la poésie dans le cadre des ateliers Poésie palestinienne, puis au Festival des artistes déplacés le 24 septembre 2025. Invitée par des associations, telle France-Palestine, elle a pris part à plusieurs rencontres pour Gaza, comme à Besançon le 19 septembre, où plus d'une centaine de personnes sont venues l'écouter.

PARLER DE SOI, ÉCRIRE SUR L'ACTUALITÉ, SUR L'IMPACT DES ÉVÉNEMENTS SUR SOI

Doha Kahlout a pour objectif, comme tout écrivain palestinien dit-elle, de « documenter » la situation palestinienne, « que ce soit en poésie ou sous toute autre forme littéraire ». « Poète de Gaza, ayant vécu pendant vingt-huit ans dans des circonstances variées, difficiles, j'ai toujours été incapable de séparer ce que j'écris de ce que je vis. » Elle commence toujours par s'intéresser « à l'impact d'un événement sur [elle] ». « Le vocabulaire et les images de l'oppression se sont ainsi glissés entre mes mots et même mon silence. [...] La langue émerge comme un témoin de la douleur et de ses particularités »**.

RENDEZ COMPTE DE LA DÉSÉSPÉRANCE – ET D'UN ESPRIT MALGRÉ TOUT

Doha ne cesse de dire ce qu'elle ressent, sous forme de poèmes, de textes poétiques. Selon sa situation, à Gaza sous les bombardements, en tant que déplacée à Paris, mettant en mots son vécu. Ses œuvres paraissent sur des sites amis, dans des publications en arabe, traduits en anglais, parfois en français.

■ En s'adressant à la vieille ville de Gaza (traduction française de Nada YAFI – IMA) :

« Pendant des mois,
Nous avons gravé dans nos mémoires ce qui pouvait être sauvé,
nous avons pleuré les années qui saignaient sous les décombres, [...]
Tu t'es détournée, comme s'il n'y avait point eu de serment, ni de voix, ni de pleurs,
et tu as disparu. »

■ Dans *Images de la guerre* : « Le rouge est une couleur qui nous appartient. Les martyrs, les blessés. Massacre. Blitz. Et la couleur de la ligne qui nous pleure hâtivement, dans la honte. » (The Yale Review).

■ Dans *Au revoir la guerre* : « Je serai de retour sans toi, ô guerre. [...] Je reviendrais avec rien, afin que les yeux de la guerre ne m'arrêtent pas... j'éteindrai la flamme de mes larmes sur les épaules de [mes ami·es]... Ma bande de Gaza bien-aimée, nous reviendrons avec rien et de vous nous dépendrons, et nous saurons, et nous aimerons, et nous détesterons, et nous vaincrons les chiffres, et nous reviendrons en tant qu'êtres humains, comme vous vous êtes toujours aimés... » (arablit.org/2025) ♦

Michèle Olivain

* Par Columbia University New York, Columbia Global Center et l'Institut des Idées et de l'Imagination.

** Citations extraites de l'interview parue sur <https://www.en-attendant-nadeau.fr/2025/06/17/trois-poetes-de-palestine/>

